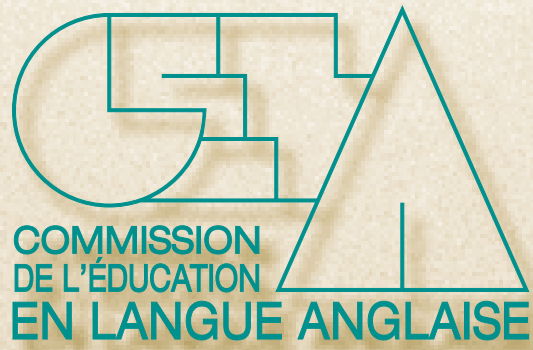




LA MISE EN JEU DE LA CULTURE ET L'ÉCOLE DE LANGUE ANGLAISE

RAPPORT AU MINISTRE
DE L'ÉDUCATION

DÉCEMBRE 1999

COMMISSION DE L'ÉDUCATION
EN LANGUE ANGLAISE

LA MISE EN JEU DE LA CULTURE ET L'ÉCOLE DE LANGUE ANGLAISE

RAPPORT AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

DÉCEMBRE 1999

COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE 1998-99

Présidente

Gretta Chambers

Membres

Lynn Butler-Kisber

Curtis George

David Johnson

Dominic Martini

Dennis McCullough

Marti McFadzean

Antoinette Modric

Kevin O'Hara

Michael Palumbo

Frank Pettinicchio

Donald Reid

Thomas A. Reisner

Brian Rock

Patrick Ryan

Aline Visser

Joan K. Wasserman

Membre d'office

Elaine Freeland

Secrétaire

Jim Cullen

Services de secrétariat

Mireille Laroche

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
--------------------	---

Chapitres

1. La culture et le curriculum : l'exemple des sciences humaines	3
2. Négocier un espace disputé : l'incidence de la culture sur le curriculum	7
3. Le défi du réseau d'éducation anglophone	13
• Évaluation	13
• Appel aux enseignants	13
• Appel aux universités	15
4. L'école anglophone et les ressources communautaires	17
• Recherche et documents de référence	19
• Musées et ressources culturelles	22
5. L'histoire de la communauté anglophone : une œuvre en devenir	27
6. L'école anglophone... sur fond de culture	31
7. Recommandations de la Commission de l'éducation en langue anglaise, Rapport 1999, La mise en jeu de la culture et l'école de langue anglaise	35

Remerciements : La Commission de l'éducation en langue anglaise tient à remercier sincèrement Diane et Raymond Baillie ainsi que la Bibliothèque Atwater pour les photographies reproduites dans le présent rapport avec leur accord.

Annexes

A.	<i>La culture et l'éducation : Deux partenaires indissociables</i> – Protocole d'entente .	39
B.	Composition du Comité ministériel de l'éducation et de la culture	43
C.	Recommandations du rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, <i>Se souvenir et devenir</i> , le 10 mai 1996	44
D.	Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque scolaire	48
E.	Extraits de <i>La culture dans tous ses états</i> , collection documentaire sur la culture québécoise	52
F.	Personnes consultées par la Commission de l'éducation en langue anglaise	55
G.	Bibliographie	56
H.	Suggestions de sites Web	59

INTRODUCTION

Le Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone a fondé les recommandations contenues dans son rapport de 1992 au ministre de l'Éducation sur une série de principes, dont celui-ci :

«La communauté anglophone doit assurer le contrôle de son système d'éducation dans les limites d'un cadre stratégique assez vaste pour pouvoir transmettre sa langue, ses valeurs et sa culture et pour répondre aux besoins des jeunes Québécois de langue anglaise en matière d'apprentissage¹.»

Dans le présent rapport, la Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA) étudie l'énoncé de politique du Ministère, intitulé *L'école, tout un programme*, qui appelle à l'amélioration du contenu culturel des programmes afin de favoriser la réussite scolaire². Le premier chapitre est une revue des questions soulevées par cette tentative dans le contexte de l'enseignement des sciences humaines, et plus précisément de l'histoire, aux élèves anglophones. Le deuxième chapitre rappelle qu'il serait vain de vouloir renouveler l'enseignement de l'histoire sans collaboration. La Commission recommande que le nouveau programme de sciences humaines et d'éducation à la citoyenneté reflète à la fois une réalité commune mais aussi l'histoire particulière de la communauté anglophone. Le troisième chapitre présente l'entreprise délicate qui consiste à tenir compte du contexte culturel propre aux élèves anglophones. Il faut à cet égard

concevoir de nouvelles méthodes pour évaluer les apprentissages des élèves. La Commission préconise aussi le perfectionnement du personnel enseignant sur l'élaboration de diverses façons d'intégrer la culture à l'enseignement et la participation du personnel à cette tâche, soulignant que la collaboration des universités sera nécessaire à plus d'un titre, y compris pour le développement des services d'enseignement à distance.

Pour transmettre langue et culture, la communauté anglophone doit disposer de ressources adéquates. Le quatrième chapitre contient à ce sujet des recommandations et des suggestions fondées sur les besoins de la communauté et sur le manifeste récemment entériné par l'UNESCO relativement aux bibliothèques scolaires. La Commission a rencontré des personnes représentant des organismes gouvernementaux comme l'INRS-Culture et Société et des porte-parole de musées et de bibliothèques. Il lui est apparu que la culture implique forcément de nombreux partenaires. Elle recommande d'ailleurs que le ministère de l'Éducation cherche l'appui du ministère de la Culture et des Communications et du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Le sixième chapitre présente l'école anglophone sur fond de culture. La réforme du curriculum et les nouveaux pouvoirs conférés aux commissions scolaires anglophones représentent une occasion en or pour la

-
1. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RÉSEAU SCOLAIRE ANGLOPHONE. *Rapport au ministre de l'Éducation*, janvier 1992, p. 2.
 2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *L'école, tout un programme*, Québec, 1997 (55-1848).

communauté anglophone. Le présent rapport a pour but de propager et de consolider le consensus de la communauté anglophone à l'égard des mesures nécessaires pour pou-

voir transmettre sa langue, ses valeurs et sa culture et pour répondre aux besoins des jeunes Québécois et Québécoises de langue anglaise en matière d'apprentissage.

***Lecturers at the Montreal Mechanics' Institute,
1855-1900:***

- George Dawson, eminent English Nonconformist divine
- Paul de Chailluo, African traveller
- W.H. Kerr, K.C.
- Rev. Dr. Stevenson
- Rev. Canon Kingsley
- Edmund Yates, novelist and newspaper writer
- Dr. MacDonald, writer
- Gerald Massey, poet
- Reverend Henry Beecher, eminent divine
- Josh Billings, humorist
- Prof. Pepper, of ghoulish fame
- Prof. Bodes, scientist
- Artemus Ward
- Rev. J.M. Bellow
- Thos. D'Arcy McGee
- Sir John A. Macdonald
- Sir William Dawson, Principal of McGill
- Prof. Richard Proctor
- Mrs. Scott Siddons
- Hepworth Dixon
- Goldwin Smith
- and many others "whose lectures were instrumental in molding the thoughts and actions of Montreal citizenship"

Professeurs du Mechanics' Institute de Montréal, 1855 à 1900

Source: Tiré d'une liste dactylographiée, années 50 ou environ Archives de la Bibliothèque Atwater du Mechanics' Institute de Montréal

CHAPITRE 1

LA CULTURE ET LE CURRICULUM : L'EXEMPLE DES SCIENCES HUMAINES

L'actuel programme de sciences humaines ne présente les communautés culturelles que sous l'angle démographique et ne propose qu'un traitement très superficiel de l'immigration au Québec au XX^e siècle. Phénomène récent dans la province, les communautés culturelles n'en ont pas moins contribué à édifier le Québec moderne et c'est pourquoi il importe de tenir compte de leur contribution à notre histoire commune. Il serait bon de transmettre aussi aux élèves, le plus rapidement possible, des connaissances sur les principales communautés culturelles qui composent le Québec d'aujourd'hui.

«Il va sans dire qu'il faudra aussi souligner, de façon appropriée, la présence et le rôle de la communauté anglophone dont on sait la participation ancienne et la contribution à l'histoire du Québec³.»

Peu après la décision de créer les commissions scolaires linguistiques, la ministre de l'Éducation de l'époque, M^{me} Pauline Marois, annonçait que les curriculums du primaire et du secondaire seraient revus de façon à améliorer les méthodes pédagogiques de base et à rendre les programmes plus adaptables à une gestion régionale, puisque les écoles allaient devenir la nouvelle assise du pouvoir en matière d'éducation. L'énoncé de politique

publié par la suite contenait les six conditions indispensables de cette réforme à grande portée, soit :

- mettre l'accent sur l'essentiel;
- rehausser le niveau culturel des programmes d'études;
- introduire plus de rigueur à l'école;
- accorder une attention particulière à chaque élève;
- assurer aux élèves les bases de la formation continue;
- mettre l'organisation scolaire au service des élèves⁴.

Des changements en ce sens sont en bonne voie d'exécution dans tout le réseau. La plupart auront une incidence à peu près égale sur les commissions scolaires anglophones et francophones. Toutefois, deux groupes de travail ont été chargés d'étudier plus précisément deux aspects culturels névralgiques, soit la religion à l'école et l'enseignement de l'histoire.

D'une part, le rapport du groupe que présidait Jean-Pierre Proulx, intitulé *Laïcité et religion*, a suscité une telle controverse qu'il a donné lieu à une consultation et à des audiences publiques devant une commission de l'Assemblée nationale. Nous n'abordons donc pas ici la question de la religion dans le contexte des perspectives

3. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. *Se souvenir et devenir*, ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1996, p. 42 (Rapport Lacoursière; 15-1776).

4. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *L'école, tout un programme*, 1997, p. 13-15 (55-1848).

culturelles et du contenu des programmes. L'objet de notre rapport est plutôt les sciences humaines, comme exemple d'intégration de la culture dans les programmes d'études. En vertu du nouveau curriculum, l'histoire est maintenant une matière obligatoire de la 3^e année du primaire à la 5^e année du secondaire. D'autre part, le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire que présidait l'historien Jacques Lacoursière, intitulé *Se souvenir et devenir*, a été très favorablement reçu par les personnes qui déplorent depuis longtemps le peu d'importance accordé à l'enseignement et à l'apprentissage de l'histoire dans les écoles du Québec et la faible portée des notions enseignées. La ministre de l'Éducation de l'époque, M^{me} Pauline Marois, a vite approuvé l'idée d'améliorer le programme de sciences humaines et d'assurer une place à l'histoire dans les disciplines obligatoires. Le Québec s'est ainsi placé en tête de tous les réseaux scolaires canadiens pour ce qui est de la place, de l'importance et du champ de l'enseignement de l'histoire nationale et mondiale dans ses écoles publiques. Nulle autre province canadienne ne fait autant pour l'enseignement de l'histoire⁵.

La réforme du programme de sciences humaines a été particulièrement bien accueillie dans toutes les écoles anglophones, maintenant regroupées selon la langue. Or, la consolidation de l'enseignement en langue anglaise implique le partage des ressources liées à la langue mais également un certain préjugé culturel dans l'in-

terprétation de l'histoire. Avant l'approbation des réformes proposées, le personnel administratif, le personnel enseignant et les parents déploraient fréquemment l'absence de perspective internationale dans l'enseignement secondaire au Québec. Nul doute que les parents francophones partageaient ce sentiment. Mais pour les Québécois non francophones, en majeure partie anglophones, cette vue étroite du contexte national et international encouragée par le cours d'histoire obligatoire (soit l'histoire du Québec et du Canada en 4^e secondaire) était loin d'inciter à présenter cette discipline comme pertinente ou intéressante.

L'histoire du Québec et du Canada a longtemps été enseignée surtout comme l'histoire du Canada français, sans références d'importance aux bâtisseurs du Québec contemporain qui n'étaient pas de véritables Québécois francophones, et surtout, de souche ancienne. Une telle étroitesse de vue a aliéné non seulement les anglophones de souche ancienne mais beaucoup de Québécois d'arrivée «plus récente», intégrés depuis des générations à la communauté anglophone de la province. C'est dire que des voix ont été oubliées, négligées, assourdies. Cette distanciation a découragé les enseignants. Un rapport récent du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire confirme à quel point le personnel enseignant est en quête de soutien⁶. Ce dernier tente en effet d'apparier ses cours aux lignes directrices du Ministère, mais la gamme des interprétations possibles et la portée étroite des questions à choix multiple

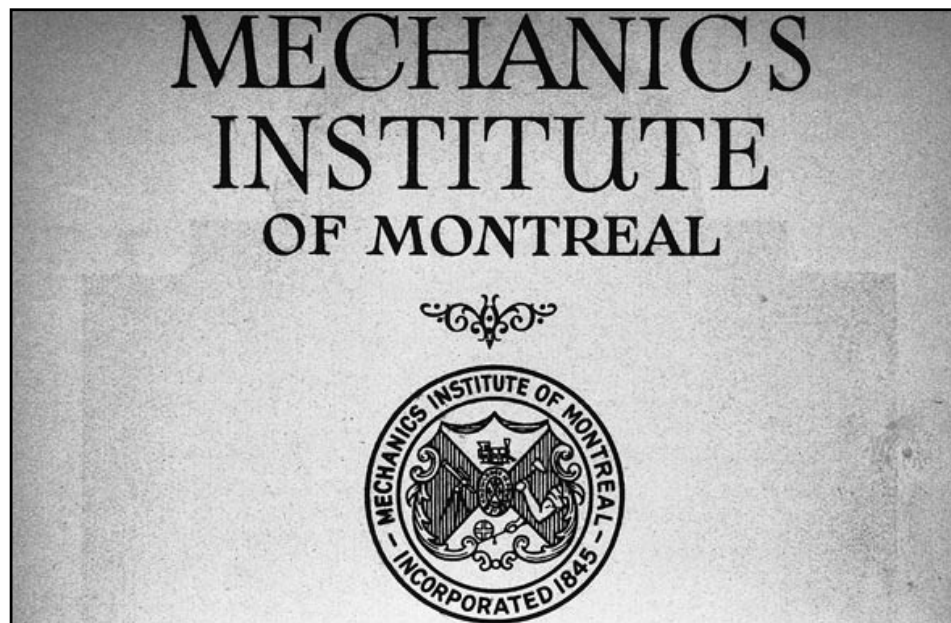
5. Ken OSBORNE. *Education : A Guide to the Canadian School Debate or Who Wants What and Why?* (Penguin/McGill Institute), 1999, p. 51. «[...] [Traduction libre] une tendance observée partout au Canada : [...] on prête principalement attention à la langue et aux mathématiques, ou aux compétences de base en écriture et en calcul. Les sciences et la technologie, y compris l'informatique, suivent de près, tandis que l'histoire, les sciences humaines, la littérature et les arts sont à bonne distance.»

6. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. *Vue d'ensemble de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire au secondaire dans la communauté anglophone du Québec*, ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1998 (72-0087).

ont souvent été en conflit avec les manuels et les programmes d'enseignement des écoles anglophones. Quant aux élèves, ils voient l'histoire comme une corvée nécessaire à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Certes, ces contraintes culturelles et pédagogiques ne suffisent peut-être pas à expliquer les notes toujours faibles des élèves du réseau anglophone aux épreuves obligatoires d'histoire au secondaire mais elles sont certainement en partie responsables⁷.

Le rapport Lacoursière (*Se souvenir et devenir*⁸), le rapport Inchauspé (*Réaffirmer l'école*⁹) et l'énoncé de politique éducative du Ministère (*L'école, tout un programme*), ont radicalement changé l'approche des sciences humaines du primaire à la 5^e année du secondaire. De fait, l'énoncé de politique a redéfini le contenu des programmes en fonction des sciences humaines ainsi que de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté.



Logo du Mechanics' Institute de Montréal et symboles de quatre grands métiers
Source: HAMILTON, William. *Mechanics' Institute of Montreal*, 1921, page titre.
Archives de la Bibliothèque Atwater du Mechanics' Institute de Montréal

7. Taux d'échec à l'épreuve uniforme de juin en histoire du Québec et du Canada :

	Anglophones	Francophones
1995	27 %	20 %
1996	28 %	20 %
1997	28 %	24 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction de la sanction des études.

8. Toutes les recommandations sont reproduites à l'annexe C.

9. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU CURRICULUM. *Réaffirmer l'école*, Québec, 1997 (49-1401).

CHAPITRE 2

NÉGOCIER UN ESPACE DISPUTÉ : L'INCIDENCE DE LA CULTURE SUR LE CURRICULUM

Paul Inchauspé¹⁰, président du Groupe de travail sur la réforme du curriculum, est plus explicite en ce qui concerne les changements de fond qu'il faut apporter pour ménager une place à la culture. À son avis, pour combler l'absence de perspective culturelle dans le curriculum, il ne suffit pas de saupoudrer quelques thèmes «culturels». Il faut plutôt envisager «les relations entre les curriculums d'études et la culture, mais la culture prise ici dans le sens anthropologique du terme. En quoi la culture d'une collectivité peut-elle faciliter ou non l'insertion de certains éléments dans un curriculum d'études? Et inversement, un curriculum d'études, en déterminant ce qui doit être enseigné, peut-il transformer une culture¹¹?»

Dans le même article, M. Inchauspé impute à quatre facteurs culturels la difficulté à transformer le curriculum des écoles du Québec :

- «La culture et la tradition québécoise accordent plus d'attention et d'importance aux arts qu'à la science.» L'auteur fait observer que l'Université McGill a offert dès avant l'Uni-

versité Laval des cours de génie, au XIX^e siècle.

- «La culture et la tradition québécoise accordent plus d'importance à l'école qui «catéchise» qu'à l'école qui instruit.»
- «La question du Québec rend difficile la détermination de la juste place que doit avoir l'histoire dans un curriculum d'études.» M. Inchauspé rappelle la réaction critique à l'encontre du rapport Lacoursière dans certains milieux.
- «La tradition et la culture québécoise ne favorisent pas l'intervention de l'instance politique dans la détermination des curriculums d'études de l'école obligatoire.» Et l'auteur évoque les débats enflammés entre les partisans de l'intervention de l'État et les champions des droits des parents et des communautés¹².

Dans un exposé adressé à la Commission de l'éducation en langue anglaise en novembre 1998, M. Inchauspé soulignait

10. M. Inchauspé a également siégé au Groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire, qui a publié en juin 1994 le rapport intitulé *Préparer les jeunes au XXI^e siècle* (rapport Corbo) et à la Commission des États généraux sur l'éducation, qui a déposé son rapport final en 1996. Il a aussi fait partie du Conseil supérieur de l'Éducation pendant sept ans.

11. Paul INCHAUSPÉ, «Comment corriger les lacunes des curriculums en matière de culture», *École et culture : des liens à tisser*, Québec, INRC, 1997, p. 104.

12. *Ibid.*, p. 110-117.

certaines des critères qui sous-tendent les recommandations du Groupe de travail sur la réforme du curriculum. Selon lui, le groupe souscrivait à l'opinion de la Commission des États généraux sur l'éducation sur le point suivant :

«Il s'agit plutôt de mettre les élèves en contact avec la diversité du patrimoine constitué dans les divers domaines de la culture, avec les productions humaines les plus significatives [...]. Nous estimons que les curriculums actuels n'ont pas la richesse et l'équilibre suffisants et c'est pourquoi nous proposons de les restructurer pour en rehausser le niveau culturel¹³.»



Photo et légende par Ray Baillie

Tavern Joe Beef, rue de la Commune, à la hauteur de la rue de Callières

Charles McKiernan vint à Montréal depuis son Irlande natale dans les années 1860. Il avait été quartier-maître dans l'armée britannique. Dépêché à la recherche de nourriture pendant la campagne de Crimée, il rapporta la carcasse d'un bœuf, ce qui lui valut dès lors le surnom de «Joe Beef». Six ans après son arrivée à Montréal, en 1870, il ouvrit une cantine. Au rez-de-chaussée se trouvaient la cuisine, la salle à manger et un bar. Joe conservait toujours deux énormes marmites sur le feu : l'une contenant 90 kilos de bœuf, l'autre 40 litres de soupe. Chaque jour, plus de 300 personnes venaient y manger pour la somme de quinze cents. Cent vingt personnes pouvaient dormir à l'étage. Joe ne refusait personne. «Aussi longtemps que je vivrai, disait-il, jamais un indigent ne mourra de faim à Montréal.» Il nourrissait aussi les grévistes désespérés. Les pauvres l'adoraient. Quand il mourut en 1889, son corps reposa sur le comptoir de la taverne pendant deux jours, pour que tous ses admirateurs puissent lui rendre hommage.

Qui est le plus grand? Celui qui lègue une partie de sa fortune après sa mort ou celui qui risque sa vie pour aider les autres de son vivant? L'esprit de Joe Beef survit à Montréal, incarné par des gens comme le père Emmett Johns et la Old Brewery Mission.

13. COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION. *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, Québec, 1996, p. 19.

Le rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum proposait donc d'améliorer le contenu culturel et de combler les lacunes des programmes.

«Les lectures de l'histoire nationale peuvent varier selon la perspective identitaire dans laquelle on se place. Les élèves de chacune des communautés, anglophone et francophone, doivent, pour certains faits historiques communs aux deux communautés, être initiés aux lectures différentes de leurs communautés [par le programme de sciences humaines]¹⁴.»

Devant la Commission de l'éducation en langue anglaise, M. Inchauspé a insisté sur la valeur de la richesse et de la diversité culturelle, qu'il importe de respecter tant dans la conception que dans l'évaluation des programmes d'études. Le fait de tenir compte des diverses voix et de différents contextes ou des nombreuses racines culturelles devrait avoir une incidence sur l'évaluation de l'éducation. M. Inchauspé a évoqué en outre la nécessité éventuelle d'instruments d'évaluation qui permettent aux élèves de faire la preuve de leurs apprentissages dans différentes perspectives culturelles. À cet égard, le Groupe de travail sur la réforme du curriculum recommandait que les examens élaborés par les écoles et par le Ministère pour évaluer les apprentissages des élèves consistent en questions ouvertes plutôt qu'en questions «objectives» à choix multiple¹⁵.

Le groupe de travail présidé par M. Inchauspé a pavé la voie à l'élimination d'une partie au moins des résistances tradi-

tionnelles et ouvert la possibilité de brosser à l'intention des élèves du Québec un portrait culturel plus englobant de leur passé et de leur présent. Les spécialistes se sont penchés sur les principes de l'histoire contributive et interactive : certains historiens proposent d'intégrer une collectivité à l'exposé historique en fonction de sa contribution; d'autres définissent l'inclusion en fonction de l'interaction du groupe avec le reste de la société. La difficulté consiste maintenant à traduire ces principes en un ou des récits qui reflètent une réalité commune, mais aussi l'histoire particulière de la communauté anglophone.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION assure une collaboration intense à l'élaboration de programmes de sciences humaines et d'éducation à la citoyenneté qui reflètent à la fois une réalité commune et l'histoire particulière du Québec anglophone.
(Recommandation n° 7)

Dans un document intitulé *Contested Space : The Politics of Canadian Memory*¹⁶, Veronica Strong-Boag, de la University of British Columbia, laisse entendre que le passé a toujours été un «espace disputé» au Canada. C'est aussi l'avis de Mark Starowicz, chef de production de l'énorme projet de la Société Radio-Canada appelé *Le Canada : Une histoire populaire*, citant pour sa part Clark Cahow, qui fut longtemps à la tête de l'Institute of Canadian Studies de Duke University et qui voyait le Canada comme un

14. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU CURRICULUM. *Réaffirmer l'école*, 1997, p.136 (49-1401).

15. *Ibid.*, 1997, p. 89.

16. Veronica STRONG-BOAG. Exposé présenté au congrès *L'avenir de notre passé* organisé par l'Institut des études canadiennes, Montréal, 29-31 janvier 1999.

vibrant exemple d'une dynamique toujours en évolution entre les pouvoirs locaux, provinciaux et fédéraux, entre perspective autochtone et perspective européenne. Le Canada lui paraissait comme un pays toujours en mouvement dans son cadre judiciaire, exécutif et législatif, comme un modèle politique vivant et changeant. Starowicz voit dans cette interprétation l'un des principaux facteurs qui «[traduction libre] paralyseraient les Canadiens lorsqu'il s'agit d'enseigner ou de dépeindre l'histoire de leur pays. Non pas que cette histoire soit ennuyeuse, mais bien parce qu'elle est vivante! Et comme elle est vivante, mieux vaut ne pas s'aventurer dans ces sables mouvants. *Tout est toujours en jeu*¹⁷.»

Inaugurant un congrès de trois jours sur l'enseignement et l'apprentissage de notre histoire nationale organisé par l'Institut d'études canadiennes de McGill, Desmond Morton, directeur de l'Institut et lui-même éminent historien, déplorait ce manque de confiance national.

«[Traduction libre] Trois rapports successifs du Dominion Institute soulignent l'ignorance des Canadiens de 18 à 24 ans à l'égard de l'histoire et le fait que cette discipline est disparue des programmes d'études de quatre provinces canadiennes. Au Québec, l'enseignement de l'histoire gagne beaucoup de terrain, mais ailleurs, les nouveaux enseignants ne sont pas tenus d'étudier cette discipline. Or, comment enseigner ce qu'on ne connaît pas bien? Un nombre croissant de Canadiens lisent sur l'histoire, suivent les émissions qui lui sont consacrées et visitent des lieux historiques, en quête de leurs racines.

Femmes, Autochtones, Noirs et membres des différentes communautés qui composent notre société demandent de plus en plus qu'on fasse une place à leur histoire dans le discours commun. Mais qui décide si et comment l'histoire doit être enseignée? Et comment faire place à tant d'histoires différentes dans des programmes si chargés? Quel est le juste équilibre entre faits, divertissement et «pensée historique»¹⁸?»

Toutes ces difficultés liées à l'écriture de l'histoire canadienne valent autant sinon plus dans le contexte québécois.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION recourent à leur entente intitulée La culture et l'éducation : deux partenaires indissociables pour trouver comment préserver et promouvoir le patrimoine des Québécois et Québécoises de langue anglaise .
 (Recommandation n° 1)

S'il faut assurer une écriture englobante de l'histoire, qui détermine les critères devant présider à l'intégration des exemples de diversité culturelle, de faits historiques, de contribution ou d'interaction à l'histoire du Québec et du Canada? Quelles interprétations doit-on enseigner dans les écoles pour donner aux élèves une idée du passé de leur société qui soit le reflet d'une réalité commune? Pour atteindre un juste équilibre, la réorientation de l'enseignement de l'histoire devra sans nul doute être

17. Mark STAROWICZ. «A Nation Without Memory», *The Globe and Mail*, 6 février 1999.

18. Desmond MORTON. Allocution d'ouverture du congrès *L'avenir de notre passé*, tenu à l'Université McGill du 29 au 31 janvier 1999.

19. Entente signée le 19 avril 1997 par la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, et la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin; reproduite à l'annexe A.



Photo et légende par Ray Baillie

Église anglicane St. James et Charleston Academy, Hatley.

On trouve au cœur de la magnifique petite ville de Hatley ce qui est probablement la plus vieille église de bois du Québec. Il s'agit de l'église St. James Anglican, qui date de 1828. Le bâtiment à l'arrière est Charleston Academy, qui accueillit de 1829 à 1884 des collégiens venus étudier les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la chimie, l'anglais, le français, l'allemand, le grec, le latin, la peinture et la musique. Le collège devint ensuite école publique. Il abrite maintenant la salle paroissiale et la bibliothèque municipale. Le fonds de la bibliothèque provient d'un don fait par M^{me} Richard Emery en 1923. La bibliothèque compte maintenant 7000 ouvrages, dont 1500 sont en français.

Hatley demeure une collectivité à prédominance anglophone, mais depuis sa fusion avec un village voisin, la bibliothèque sert une population dont la moitié est francophone.

le fruit d'un effort concerté, voire de négociations. Or, il y a un nombre substantiel de protagonistes, parmi lesquels se trouvent bien sûr les élèves mêmes. À ce sujet, les auteurs d'un récent rapport sur la participation des élèves estimaient que des activités pratiques, de petits groupes de réflexion et de discussion, des méthodes de nature à établir des liens entre la vie des élèves et leur programme d'études paraissent prometteuses²⁰.

Si tous ceux et celles qui se sont sentis exclus par le passé devaient participer à l'élaboration de ce nouveau regard sur l'évolution du Québec, l'histoire deviendrait pour le moins intimidante.

Le nouveau curriculum tient compte dans une certaine mesure de la multiplicité des perspectives culturelles, puisque environ 25 p. 100 du temps alloué à l'enseignement de l'histoire et des sciences humaines est

20. William J. Smith et coll. *Student Engagement in Learning and School Life : National Project report*, sommaire, Bureau de recherche sur la politique scolaire, Université McGill, 1998.

laissé à la discrétion des enseignants²¹. L'objectif est d'encourager les écoles à adapter l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire à leur public respectif en y intégrant les personnages et les événements historiques qui sont les plus pertinents dans le contexte propre aux élèves.

Il est à souhaiter que cette diversité de méthodes génère un sentiment plus puissant d'appartenance à l'ensemble. L'ampleur de la tâche pèse beaucoup sur les épaules de chaque enseignante et enseignant en plus de donner lieu à des questions sur l'évaluation.

**La Commission de l'éducation
en langue anglaise recommande**

QUE LE MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION mettent en œuvre le plan d'action établi pour abolir toute forme d'exclusion, suivant l'objectif fixé dans la Politique d'intégration et d'éducation interculturelle : Une école d'avenir, c'est-à-dire qu'ils :

- *collaborent avec les commissions scolaires et les organisations communautaires anglophones;*
- *encouragent une collaboration directe avec les familles et les élèves pour assurer la participation de ceux-ci à la vie culturelle de l'école;*
- *veillent à ce que la formation initiale du personnel enseignant comprenne l'acquisition de compétences liées aux aspects culturels des communautés servies par les écoles anglophones du Québec.*

(Recommandation n° 14)

21. Dans son avis au ministre de l'Éducation intitulé *Les enjeux majeurs des programmes d'études et des régimes pédagogiques*, janvier 1999, p. 28 (50-0424), le Conseil supérieur de l'éducation recommande d'inclure dans le régime pédagogique un principe voulant que le curriculum soit le reflet de la culture québécoise et tienne compte de la diversité culturelle de la province au-delà des langues d'enseignement.

CHAPITRE 3

LE DÉFI DU RÉSEAU D'ÉDUCATION ANGLOPHONE

ÉVALUATION

Au cours de son étude des dimensions culturelles du curriculum – dans la perspective de l'histoire, surtout – la Commission de l'éducation en langue anglaise s'est fait dire et redire que l'enseignement ne saurait être dissocié de l'évaluation des acquis. L'idée d'une jauge commune permettant d'évaluer le degré de progression vers les objectifs des programmes n'est pas remise en cause. Ce qui l'est, c'est «la norme» par opposition à «l'apprentissage». Les épreuves uniformes élaborées par le ministère de l'Éducation illustrent bien le problème, particulièrement en ce qui concerne les épreuves d'histoire, composées en grande partie de questions à choix multiple. Mais des voix s'élèvent contre la latitude inhérente aux questions à réponse élaborée étant donné le risque que les résultats obtenus soient fonction de l'idéologie des différents enseignants. D'autres avancent que les épreuves à choix multiple n'évaluent pas la pensée critique des élèves. L'objection à l'encontre d'un retour aux questions à réponse élaborée pour évaluer ce que les élèves ont appris est surtout fondée sur ce qu'il en coûterait de réunir les enseignants afin d'établir des normes de notation. Mais peu importe la difficulté technique qu'il y a à faire mieux correspondre les épreuves provinciales à la méthode plus souple que préconise le nouveau curriculum pour l'enseignement des sciences humaines, il ne

faut pas perdre de vue l'importance de rapprocher les méthodes d'évaluation de l'enseignement visé. Une autre solution est suggérée, déjà plus directive : celle de confier aux écoles ou aux commissions scolaires le soin d'élaborer les méthodes d'évaluation des acquis. Notre système a déjà été assez novateur pour permettre l'élaboration de toute une gamme de techniques d'évaluation. Voici venu le temps d'unir nos efforts pour trouver des moyens imaginatifs de lier ce qui est enseigné à ce qui est évalué. Dans son rapport de 1997 au ministre de l'Éducation, la Commission a d'ailleurs examiné les lignes directrices régissant l'évaluation des acquis²².

**La Commission de l'éducation
en langue anglaise recommande**
QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION veille à ce que les nouveaux programmes d'études (et surtout le programme de sciences humaines) soient assortis de méthodes d'évaluation appropriées.

(Recommandation n° 8)

APPEL AUX ENSEIGNANTS

La réforme du curriculum n'est qu'un début; c'est l'avant-projet de «l'école nouvelle» que la société québécoise s'emploie maintenant à édifier. C'est au person-

22. COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE. *Évaluation de l'apprentissage dans les écoles anglaises du Québec*, rapport à la ministre de l'Éducation, Québec, 1997.

nel enseignant qu'il incombera de concrétiser dans les classes les principes d'une démarche plus ouverte, plus souple et plus axée sur les élèves. Les régimes pédagogiques et les programmes de naguère étaient accompagnés de directives si rigides et détaillées qu'il fallait faire preuve d'une détermination et d'une imagination peu communes pour trouver le temps ou la possibilité de s'éloigner des sentiers battus, d'interpréter, d'innover ou de faire preuve d'initiative. Bien entendu, les bons enseignants ont toujours réussi à briser le carcan pédagogique pour donner vie à la matière. Le défi est maintenant différent. Il leur faut se faire architectes et non seulement présentateurs de ce qui doit être enseigné et appris en classe. La majeure partie du contenu à enseigner reste identique (les règles mathématiques et grammaticales ne changent évidemment pas), mais les disciplines sont désormais moins compartimentées et les résultats de l'apprentissage importent maintenant plus que la simple transmission de connaissances. Enseignants et enseignantes doivent maintenant en savoir plus sur beaucoup de sujets et maîtriser davantage la discipline à enseigner. Le gouvernement a donc affecté un budget de dix millions de dollars par année pendant les cinq prochaines années au perfectionnement du personnel enseignant dans les écoles. Le budget est décentralisé et géré par les commissions scolaires.

Au cours d'une rencontre avec Fran Halliday, professeure à l'Université Bishop's,

la Commission a abordé certains des défis que le curriculum révisé présente aux élèves comme au personnel enseignant. La professeure loue le cadre des nouveaux programmes pour deux raisons :

- la démarche fondée sur la collaboration qui doit mener à la mise en œuvre et à l'assimilation du curriculum (équipe de conception, personnel enseignant comme collègues, démarche transcendant les disciplines, collaboration des élèves à l'établissement des plans et des méthodes),
- les fondements du curriculum proposé, qui transcende les disciplines et est axé sur les compétences.

Elle croit que les hypothèses sous-jacentes ne font plus de l'enseignant un simple «relais de connaissances» mais «un apprenant». L'enseignement, en effet, devrait être plus que la transmission de connaissances. La perspective constructiviste d'un curriculum narratif²³ requiert du personnel enseignant et des élèves qu'ils bâtissent ensemble l'apprentissage, le récit. L'objectif est de réorienter le curriculum vers l'élève. M^{me} Halliday recommandait d'ailleurs de prévoir des budgets pour que les enseignants aient le temps et l'aide nécessaires pour assimiler ce nouveau curriculum. Pour sa part, la CELA presse les enseignants de tirer parti au plus vite des orientations annoncées par la ministre en juin 1999²⁴.

23. M^{me} Halliday recommande plusieurs documents sur le sujet : *Recreating Relationships : Collaboration and Educational Reform* (sous la direction de H. Christiansen et autres, Albany, NY, State University of New York Press, 1997); *Reclaiming the Classroom : Teacher Research as an Agency for Change* (sous la direction de Goswami, D. et Stillman, P.R., Portsmouth, NH, Boynton/Cook Publishers, Heinemann, 1987); *Professional Development in Education : New Paradigms & Practices* (sous la direction de Guskey, T. R. et Huberman, M., New York, NY, Teachers College Press, 1995); et *Learning about Learning* (Alexandria, VI, Association for Supervision and Curriculum Development, 1992, cassette vidéo et guide).

24. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Orientations pour la formation continue du personnel enseignant – Choisir plutôt que subir le changement*, Québec, 1999 (69-2086).

Surtout, le personnel enseignant des écoles anglophones devrait pouvoir bénéficier sans réserve et sans interruption d'un perfectionnement professionnel pendant tout le temps que durera la mise en œuvre de la réforme du curriculum.

**La Commission de l'éducation
en langue anglaise recommande
QUE LES ASSOCIATIONS D'ENSEI-
GNANTS**

- *et en particulier la Commission des programmes d'études de l'Association des enseignants et enseignantes de la province de Québec, dressent l'inventaire des rapports de recherche sur les différentes méthodes pédagogiques d'intégration de la culture à l'enseignement, surtout dans le domaine des sciences humaines.*
(Recommandation n° 19)
- *établissent des relations avec les communautés pour constituer des modèles de renforcement des liens entre celles-ci et les écoles anglophones.*
(Recommandation n° 15)

**La Commission de l'éducation
en langue anglaise recommande
QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET LES COMMISSIONS SCO-
LAIRES**

- *financent le recensement des diverses méthodes d'intégration de la culture à l'enseignement;*
(Recommandation n° 2)
- *embauchent des enseignants et d'autres professionnels pour préparer des documents sur le patrimoine culturel des communautés anglophones du Québec.*
(Recommandation n° 9)

APPEL AUX UNIVERSITÉS

Les universités assumeront une part de la responsabilité du nouveau curriculum : celle de produire des enseignantes et des enseignants compétents, assez polyvalents pour enseigner dans un contexte multidisciplinaire et maîtrisant la discipline qu'ils ont choisi d'enseigner. La formation des enseignants a toujours été la pierre angulaire du système éducatif. Les facultés d'éducation des universités anglophones du Québec reconnaissent déjà les avantages qu'il y a à adapter leurs programmes aux besoins des écoles anglophones de la province. Celles-ci produisent des diplômés bilingues, qu'elles réussissent à «placer» en grand nombre dans les écoles primaires et secondaires du Québec où les programmes d'immersion et de français enrichis font partie du tronc commun de disciplines, tout comme la mathématique et l'anglais, langue maternelle. À présent, les stagiaires et les enseignants en exercice doivent être sensibilisés à la diversité culturelle, non seulement au profit de leurs relations avec leurs élèves mais également en ce qui a trait à la nature de l'enseignement et à la méthode pédagogique. À mesure que le curriculum (contenu et documents pédagogiques) laisse place à la culture entendue au sens large, les enseignants deviendront les voix de la diversité culturelle, des voix qui s'adresseront aux perspectives différentes de la culture.

Dans tout cela, le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire doit jouer un rôle clé. Son plan d'action comprend des mesures favorables à la participation de toute la communauté scolaire dans les domaines suivants :

- suggestions d'actions à très court terme, pendant l'élaboration du nouveau curriculum;

- élaboration de documents pédagogiques au moyen de ressources régionales et provinciales;
- recherche de pratiques exemplaires en évaluation formative;
- maillage, par exemple participation d'anglophones aux comités d'élaboration du curriculum, y compris les chargés de projet du MEQ associés au programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté;
- organisation de colloques comme celle de juin 1999 à l'intention des personnes qui enseignent les sciences humaines au primaire;
- collaboration avec les écoles, par un échange d'informations, pendant la durée de la mise en œuvre du nouveau curriculum.

Les enseignants devront en outre assimiler le langage de la réforme et la culture inhérente à cette nouvelle vision, puisque c'est essentiellement à eux que revient la responsabilité de ce nouveau départ. Sans eux, en effet, le départ n'aura même pas lieu. Mais il faudra trouver du temps et des ressources pour leur permettre de participer, de suivre le rythme, voire de devancer les événements. Heureusement, ils disposent déjà de nombreuses ressources, de nature à leur fournir aide, inspiration, idées et information.

Commissions scolaires et conseils d'établissement doivent aider le personnel enseignant à adapter et à mettre en œuvre un curriculum «transformatif». D'ailleurs, le personnel enseignant et le personnel administratif ont d'ores et déjà besoin de temps et d'un perfectionnement professionnel structuré. La planification du per-

fectionnement professionnel doit tenir compte des dimensions culturelles de la réforme, des dimensions interpersonnelles et culturelles de la classe et des répercussions profondes de l'intégration de diverses perspectives culturelles au programme général d'études. La CELA a beaucoup discuté cette année avec des organisations et des individus qui peuvent contribuer à cette renaissance culturelle. Il s'agit d'exploiter pleinement ces ressources.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LES UNIVERSITÉS MCGILL, CONCORDIA ET BISHOP'S, LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES ET LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE :

- *dressent un inventaire des ressources culturelles des différentes communautés du Québec, à l'intention des écoles et des enseignants;*
 (Recommandation n° 20)
- *collaborent au perfectionnement du personnel enseignant, perfectionnement qui devra surtout favoriser les liens entre culture et éducation;*
 (Recommandation n° 16)
- *recensent à l'intention des écoles et du personnel enseignant les domaines de la culture qu'il faut approfondir;*
 (Recommandation n° 21)
- *collaborent avec le personnel enseignant à la préparation de matériel pédagogique et d'activités liés au patrimoine culturel;*
 (Recommandation n° 22)
- *collaborent avec le Ministère et des entreprises privées à développer les services d'enseignement à distance pour que tous les élèves anglophones du Québec aient l'occasion aux moments opportuns d'enrichir les aspects culturels du curriculum.*
 (Recommandation n° 17)

CHAPITRE 4

L'ÉCOLE ANGLOPHONE ET LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

La bibliothèque est l'une des plus précieuses ressources d'une école. Or, il est généralement admis que les bibliothèques scolaires du Québec laissent beaucoup à désirer, que nombre de bibliothécaires professionnels ont été victimes de coupures budgétaires et que les bibliothèques sont trop souvent considérées comme un accessoire souhaitable plutôt que comme un élément essentiel de l'enseignement et de l'apprentissage dans toute école. Le manifeste

sur la bibliothèque scolaire publié par l'UNESCO au début de 1999 contient cette phrase sans équivoque : «Il a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture et en lecture, savent mieux apprendre et résoudre des problèmes et acquièrent une expérience des techniques de l'information et de la communication²⁵.»



Photo et légende par Ray Baillie

Pettes Memorial Library, coin Lakeside et Knowlton, Knowlton

Les habitants des Cantons de l'Est ont toujours été champions de la liberté de pensée et d'apprentissage. Leur bibliothèque, financée par Narcissa Farrand et dédiée à la mémoire de son époux Nathaniel Pettes, fut édifée en 1893. Ce fut la première bibliothèque publique gratuite du Québec rural. Nathaniel Pettes, né dans le canton de Brome au cours du premier quart du XIX^e siècle, occupa une place d'importance dans la communauté bromoise. Marchand général, il fut aussi commissaire d'école et échevin, fit la promotion du SE Railway et fut député libéral pour le comté de Brome, de 1874 à 1878. Le bâtiment fut aussi lieu de concerts et de conférences. Aujourd'hui, la bibliothèque sert les deux groupes linguistiques de la collectivité, bon exemple de l'harmonie entre les francophones et les anglophones des cantons.

25. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DES BIBLIOTHÈQUES *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque scolaire*, UNESCO, Division générale de l'éducation, 1998.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande QUE LES ÉCOLES ET LES COMMUNAUTÉS ANGLOPHONES DU QUÉBEC se prévalent de la politique du ministère de la Culture et des Communications annoncée dans le document intitulé *Le Temps de Lire, un Art de Vivre* pour :

- Améliorer l'accès des élèves aux livres et aux supports de l'écrit;
- Améliorer la fréquentation des bibliothèques et la qualité de leurs services (enrichir les collections des bibliothèques publiques; favoriser le perfectionnement du personnel des bibliothèques);
- Accentuer la mise en commun des ressources entre bibliothèques publiques²⁶.

(Recommandation n° 3)

Les bibliothécaires des écoles doivent en savoir toujours plus pour suivre les progrès fulgurants de la technique, mais on abaisse pourtant les critères d'embauche. Heureusement, le gouvernement apporte maintenant une contribution plus substantielle à l'achat de livres et de documents connexes. C'est une bonne nouvelle, mais il était temps. En outre, si la mission des bibliothèques scolaires est d'appuyer le personnel enseignant et le programme, les bibliothécaires devront suivre le même perfectionnement que le personnel enseignant. Pour l'heure, ils n'en reçoivent aucun. Pourtant, la quantité et la qualité des documents de référence produits par des moyens techniques avancés continuent de croître. À mesure que les sites Web d'intérêt se multiplient, le besoin de centres d'information et

de moyens de tenir l'information à jour se fait plus pressant. Les enseignants tireront parti du remarquable travail d'Ann Fagan, qui a conçu une page Web ouvrant accès à des bibliothèques et à des sites consacrés à l'éducation (<http://pages.infinit.net/anke>). En collaboration avec les enseignants responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre du curriculum dans les classes, les bibliothécaires pourraient fournir un supplément précieux aux activités de lecture et aux travaux de recherche, qui reflète et enrichisse le programme.

Les membres de la Commission ont rencontré des bibliothécaires d'écoles, qui ont fait valoir à cette occasion les points suivants :

- La mission de la bibliothèque scolaire est de contribuer aux programmes d'études et, surtout, de fournir les ressources littéraires et les connaissances nécessaires à l'apprentissage.
- En 1989, le ministère de l'Éducation publiait un rapport sur l'état des bibliothèques scolaires au Québec²⁷. Or, les recommandations visant les installations et le personnel n'ont pas toutes été suivies.
- D'autres ministères pourraient aider les bibliothécaires scolaires en fournissant des exemplaires gratuits des publications dont ils sont responsables.
- Les bibliothécaires devraient faire partie de l'équipe-école.

26. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Le temps de lire, un art de vivre*, énoncé de politique, Québec, 1998, p. 100-104.

27. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais...*, Québec, 1989 (16-7412).

- Le perfectionnement professionnel des bibliothécaires devrait porter sur la technologie, les littératures française et anglaise et le contenu des programmes. Le Ministère devrait concevoir une page Web pour les bibliothécaires, avec possibilités de mise en réseau.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande QUE LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES MUNICIPALITÉS :

- *embauchent un personnel compétent pour leurs bibliothèques;*
- *facilitent le réseautage des bibliothèques scolaires et municipales au profit des communautés et des écoles anglophones;*
- *contribuent à la formation et au perfectionnement du personnel des bibliothèques pour favoriser l'accessibilité des ressources culturelles à l'intention des écoles et des communautés.*

(Recommandation n° 23)

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande QUE LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES conçoivent pour les élèves et avec l'aide des écoles et des commissions scolaires des sites Web consacrés surtout à l'éducation et à la culture.

(Recommandation n° 24)

RECHERCHE ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

L'INRS-Culture et Société qui est devenu partie de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a hérité du

mandat naguère confié à l'Institut québécois de recherche sur la culture. Une brochure de l'INRS décrit ce mandat et l'étendue du travail accompli par l'Université du Québec avec un budget annuel de deux millions de dollars.

- Par l'entremise de son programme de recherche, l'INRS-Culture et Société analyse les réalités passée et présente du Québec et des régions et s'efforce de mieux comprendre leur importance. Une équipe multidisciplinaire se penche sur quatre domaines de recherche : la culture, les régions, les liens sociaux et les peuples autochtones.
- Depuis 1981, l'INRS-Culture et Société fait de la recherche sur l'histoire des régions du Québec en collaboration avec chacune d'elles. Le tout a mené à des ententes avec Synercom et Télé-Québec pour la production de dix-huit documentaires d'une heure intitulée *Les pays du Québec*.

L'INRS-Culture et Société travaille à une ambitieuse compilation de textes historiques et de documents audiovisuels sur les régions du Québec²⁸. L'INRS produit en outre une série télévisuelle intitulée *La culture dans tous ses états*, axée sur trois thèmes : les arts, la littérature et la culture de masse. L'un des segments portant sur la culture de masse sera consacré à la culture anglophone de la province. L'annexe E dresse une liste des projets et présente une description plus détaillée des propositions initiales relatives au segment d'une heure sur la culture anglophone contemporaine au Québec présentés à l'INRS par Synercom Téléproductions (juillet 1997).

28. Le premier tome de l'histoire des régions du Québec paru en anglais s'intitulait *History of the Outaouais* (*Histoire de l'Outaouais* – Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997). En 1987, Chad Gaffield a été nommé chef d'une équipe de recherche de huit personnes.

Les Québécois anglophones contribuent à la culture du Québec dans les domaines de la musique, des lettres, des arts visuels, de la protection du patrimoine, du théâtre et de la danse. Il ne manque pas de sujets pour un survol de soixante minutes de la culture anglophone sous toutes ses formes. C'est toutefois à la communauté qu'il revient de s'assurer que le portrait diffusé la représente bien.

Ainsi, les membres de la Commission ont vu une vidéo d'excellente facture sur l'histoire des Cantons de l'Est, qui s'inscrit dans l'énorme compilation évoquée plus haut. Des ouvrages documentés sur la grande région de Québec et sur l'Outaouais confèrent une valeur authentique à la contribution et aux voix anglophones. Dans sa présentation à la commission, M. Fernand Harvey, directeur du projet, précisait que l'INRS n'a toujours pas trouvé de quoi payer la traduction d'une partie des documents historiques régionaux. Le financement de la traduction n'est pas compris dans le projet et c'est la communauté anglophone qui devra trouver elle-même une partie de l'argent nécessaire à la production de la version anglaise.

La vidéo sur les Cantons de l'Est mentionnée ci-dessus risque cependant de laisser au public anglophone une impression désagréable. La recherche historique est impeccable. Les images sont fidèles au paysage, à l'architecture et au charme de la région. Mais le scénario est l'œuvre d'une personne de langue française, dont la vision de l'histoire de cette région est plutôt stéréotypée. Tous les anglophones sont manifestement riches, tandis que les francophones, sans être indigents, sont défavorisés au point de n'avoir pas pu terminer leurs études. Au bout du compte, les francophones semblent avoir tiré leur épingle du jeu (sans qu'aucune explication ne soit d'ailleurs

donnée à ce sujet), tandis que les anglophones deviennent au contraire des agriculteurs insécures, qui s'accrochent à leurs terres mais avec une détermination quelque peu pitoyable conduisant à croire que c'est tout ce qui leur reste.

C'est une approche infondée. Il n'y avait certes aucune mauvaise volonté dans ce document. Son grand tort est de ne pas illustrer la vie dans les Cantons de l'Est – passée ou présente – du point de vue des personnes



*Photo et légende par Ray Baillie
Moulin McLaren, Wakefield*

Les fermiers du Québec eurent recours aux moulins dès les débuts du XVII^e siècle. Sous le régime français, le seigneur était tenu de construire un moulin à l'usage des habitants. Les anglophones, pour leur part, faisaient appel à des entrepreneurs qui leur fournissaient les installations nécessaires pour moudre leur grain. Le premier moulin McLaren fut édifié en ce lieu en 1838. Le ruisseau qui l'alimentait se jetait dans la rivière Gatineau. Aujourd'hui, McLaren est un grand nom de l'industrie des pâtes et papiers sur la rivière Outaouais.

qui composaient jadis la majorité et forment maintenant une minorité fort bien intégrée sinon prospère. L'INRS-Culture et Société est une précieuse ressource que les anglophones doivent apprendre à exploiter. Les anglophones doivent contribuer en propre au récit de leur histoire. Il existe d'ailleurs un brillant exemple de ce type de coproduction, et c'est l'ouvrage intitulé *Histoire de l'Outaouais*. L'INRS a aussi publié récemment un ouvrage de Robert J. Grace, *The Irish of Québec : An Introduction to the Historiography Followed by an Annotated Bibliography of the Irish in Québec* (1997) ainsi qu'un livre de Ronald Rudin (1995), intitulé *The Forgotten Québec : A History of English-speaking Québec, 1759-1980 (Histoire du Québec anglophone, 1759-1980)*. D'autres auteurs, dont Pierre Anctil, Gary Caldwell et Marianna O'Gallagher, ont également été publiés grâce à la collaboration de l'INRS.

M. Harvey désignait trois domaines de collaboration possible avec la communauté anglophone :

- appui financier à la traduction de certains ouvrages des séries historiques régionales,
- adaptation et doublage des séries vidéo et télé,
- exploitation de l'entente actuelle entre le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation pour faire plus de place à la culture dans les programmes d'études.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION soutienne les commissions scolaires et les écoles :

- en collaborant avec l'INRS-Culture et Société à la conception, à la traduction, à l'adaptation et à la distribution des ressources de ce dernier; (Recommandation n° 10)
- en collaborant avec Télé-Québec pour prolonger substantiellement le temps d'antenne consacré à des productions culturelles liées aux communautés anglophones de la province. (Recommandation n° 11)

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LES COMMISSIONS SCOLAIRES :

- favorisent l'intégration de la culture à la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études; (Recommandation n° 18)
- investissent dans des ressources permettant d'adapter la réforme du curriculum aux racines culturelles de leurs communautés (Recommandation n° 25)

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX comme l'INRS-Culture et Société et Télé-Québec fondent les productions historiques et culturelles consacrées aux régions sur une perspective authentique des communautés anglophones du Québec. (Recommandation n° 4)

MUSÉES ET RESSOURCES CULTURELLES

La Commission a examiné le Répertoire de ressources culture-éducation 1999-2000²⁹ et félicite à la fois le ministère de l'Éducation, le ministère de la Culture et des communications et le Conseil des arts et des lettres du Québec pour l'excellente qualité de ce document qui a été envoyé à toutes les écoles du Québec et peut être consulté sur l'hypertexte, à www.mcc.gouv.qc.ca/ rencontres.

Voici un extrait de l'introduction :

*Ce répertoire a été conçu dans l'esprit du Protocole d'entente entre le MCC et le MEQ, dans le but de favoriser des échanges fructueux entre les nombreuses ressources culturelles québécoises et le milieu scolaire. Il accompagne le nouveau programme du MCC : **Rencontres culture-éducation**.*

*On y a réuni des renseignements autrefois publiés séparément : la liste des artistes et des écrivains choisis par un comité de sélection pour offrir des ateliers dans les écoles, ainsi que le répertoire **Spectacles pour jeune public**, auxquels s'ajoutent une foule d'autres renseignements, dont des listes d'organismes culturels qui offrent des activités aux écoles dans chaque région du Québec et des renseignements sur L'œil cinéma, un programme d'activités d'éducation cinématographique pour les jeunes du secondaire.*

*Avec le **Répertoire**, nous souhaitons que les écoles disposent de tous les renseigne-*

*ments nécessaires pour compléter la formation des jeunes par l'apport des artistes et des écrivains, des diffuseurs de spectacles, des institutions muséales et de tous les organismes culturels qui ont à cœur de contribuer à enrichir l'enseignement offert à l'école. Nous souhaitons aussi que le répertoire soit utile au milieu culturel pour collaborer avec le monde scolaire. Le **Répertoire** s'adresse également au secteur anglophone.*

La Commission a aussi rencontré plusieurs personnes et groupes dont le travail contribue grandement à rehausser le niveau culturel de l'éducation primaire et secondaire au Québec.

- *Imprints* sera un portrait photographique de la contribution concrète à la culture de notre province des anglophones qui se sont établis au Québec. Raymond Baillie et son épouse Diana sont les instigateurs du projet. La lutte de ces colons et immigrants anglophones et de leurs descendants nés au Québec ainsi que leur contribution à l'édification du Québec tel qu'il est ont laissé des traces profondes dans notre histoire : les hôpitaux, les usines, les maisons, les étables, les moulins, les musées, les universités, les églises, les ponts et les installations sportives qu'ils ont construits en témoignent. Certaines des photos de l'ouvrage sont reproduites dans le présent rapport.
- Le Musée McCord a fait part à la Commission de sa programmation scolaire³⁰. Ses collections sont présen-

29. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Répertoire de ressources culture-éducation, 1999-2000*, Une rencontre vaut mille mots!, Québec, 1999.

30. Il faut noter que le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire a recommandé, dans son rapport intitulé *Se souvenir et devenir*, «que le ministère de l'Éducation et le Ministère de la Culture et des Communications créent un programme appelé *L'école au musée et le musée à l'école*, pour permettre aux élèves un contact direct avec l'histoire et le patrimoine» (p. 70). (Voir l'annexe C du présent rapport.)



Photo et légende par Ray Baillie

High School of Montreal, 3449, rue University

Au début du XIX^e siècle, les catholiques romains jouissaient d'un avantage certain sur les protestants en matière d'éducation, puisque cette dernière relevait des institutions religieuses. Mais lentement, la communauté protestante anglophone édifia un réseau d'écoles primaires et secondaires à l'intention de sa population.

Le High School of Montreal (HSM) remonte au XVIII^e siècle. En 1799, Alexander Skakel, diplômé d'Aberdeen, établit une école au coin des rues Little et James. Il inscrit la science au programme, ce qui enthousiasma la communauté d'affaires anglophone qui lui accorda dès lors son appui. En 1816, le gouvernement créait à Montréal la Royal Grammar School que Skakel fut invité à diriger. En 1843, toutefois, Skakel vint à manquer d'énergie. Un groupe de marchands et de professionnels créèrent alors une nouvelle école, appelée le High School of Montreal, étroitement liée au Collège McGill. Elle déménagea maintes fois avant de s'installer enfin de façon permanente ici, sur la rue University, en 1912. De 1972 à 1995, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles anglophones de Montréal chuta de 60 p. 100. Le HSM fut particulièrement touché par ce déclin attribuable à la dénatalité, à l'exode vers les banlieues et à la conjoncture politique. L'École ferma en 1979, ce qui marquait la fin des plus anciens établissements d'enseignement en anglais de la province. Le bâtiment abritait dernièrement deux écoles parallèles FACE et MIND.

tées suivant la méthode de la prépondérance de l'objet. M^{me} Victoria Dickenson, directrice générale, signale que le Musée accueille 600 groupes d'élèves chaque année. Soixante-quinze pour cent de ces 14 000 élèves sont francophones. Le

ministère de la Culture et des Communications vient en aide au Musée, fournissant le quart de son budget de 42 millions de dollars. M^{me} Dickenson a présenté une proposition aux membres de la Commission : le projet Laurier, parrainé par le Musée McCord, qui vise la documentation, la conception et la distribution de ressources muséales à l'appui et en complément de l'enseignement et de l'étude de l'histoire du Canada au secondaire.

- Le Centre d'interprétation Joseph-Morin et la Literary and Historical Society of Québec sont au cœur de la culture anglaise de la ville de Québec. Leur porte-parole, M. John Keyes, a décrit les efforts déployés par la Ville de Québec et la communauté anglophone de la ville pour mettre en valeur l'importance du lieu sur le plan historique. Le bâtiment date du XVIII^e siècle. La remarquable Literary and Historical Society of Québec, qui se trouve dans l'édifice du Centre d'interprétation Joseph-Morin, a été constituée en société en 1831. C'est la plus ancienne société culturelle du Canada. Ses archives contiennent d'importantes ressources sur notre passé. Elle pourrait d'ailleurs devenir le dépôt d'archives officiel des documents des communautés anglophones de toute la province.
- Des porte-parole de la Bibliothèque Fraser-Hickson et de la Bibliothèque Atwater (anciennement le Mechanics' Institute) ont dit avoir rencontré des représentants du ministère de la Culture et des Communications pour discuter du

document de politique intitulé *Le temps de lire, un art de vivre* portant sur les livres et la lecture. Ils ont évoqué en outre des négociations en cours sur divers projets liés à la politique et à ses trois objectifs :

- accroître le recours du public aux bibliothèques et améliorer la qualité des services offerts;
- encourager les bibliothèques à mettre leurs ressources en commun;
- construire à l'intention de la population québécoise une grande bibliothèque provinciale.

Quatre bibliothèques anglophones ont formé l'Association des bibliothèques indépendantes de Montréal et bâti un site Web (www.independentlibraries.org). Il s'agit de la Bibliothèque publique juive, de la Bibliothèque des Jeunes de Montréal, de la Bibliothèque Atwater et de la Bibliothèque Fraser-Hickson. La Bibliothèque Atwater a

d'ailleurs gracieusement fourni certaines des photographies reproduites dans le présent rapport.

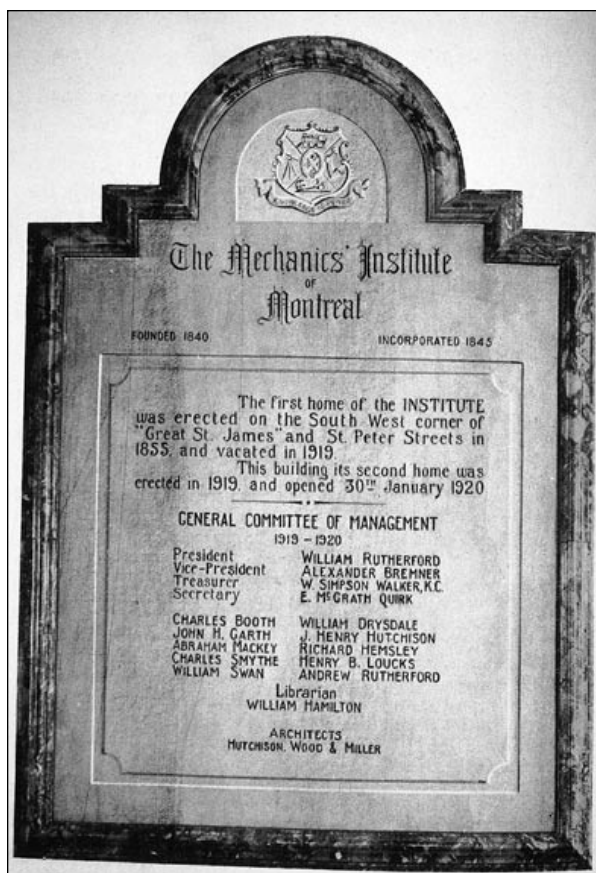
- En outre, la Commission a noté l'existence de certaines autres ressources, soit :
- Le programme d'activités éducatives et culturelles du Musée des Beaux-arts de Montréal. La section «Activités pour tous» du site Web du Musée (www.mmfa.qc.ca) offre certaines ressources au personnel enseignant.
- Le Centre canadien d'architecture a élaboré un programme scolaire qui initie les jeunes élèves à l'architecture, à l'urbanisme, à l'histoire et à l'architecture paysagère. On propose une visite interactive de deux heures qui allie histoire et architecture, au cours



Photo et légende par Ray Baillie

Bibliothèque Atwater du Mechanics' Institute de Montréal, 1200, av. Atwater, coin Tupper, Westmount, vers 1993

Source : Archives du Mechanics' Institute de Montréal.



Plaque dévoilée à l'inauguration du nouveau bâtiment du Mechanics' Institute de Montréal, situé au 1200 av. Atwater, coin Tupper, Westmount, 30 janvier 1920

Source: HAMILTON, William, *Mechanics' Institute of Montreal*, 1921, p. 26.

Archives de la Bibliothèque Atwater du Mechanics' Institute de Montréal

de laquelle les élèves sont invités à comparer l'architecture des années 1870 à celle des années 1980 (www.cca.qc.ca).

- La Fondation CRB organise tous les ans un séminaire de perfectionnement de huit jours à l'intention des enseignants en études canadiennes. La Fondation finance aussi les Fêtes du patrimoine, une initiative éducative qui donne aux élèves de la 4^e année du primaire à la 2^e année du secondaire la possibilité d'explorer certains aspects du patrimoine canadien dans un milieu d'apprentissage dynamique. Les fêtes régionales sont organisées par des comités de bénévoles comprenant enseignants, gens d'affaires, représentants de musées, groupes de défense du patrimoine et associations communautaires (www.heritageproject.ca).
- De nombreuses sociétés historiques du Québec continuent d'entretenir la mémoire collective de la communauté anglophone. Citons le Musée Colby-Curtis, à Carrollcroft, qui abrite la Société historique de Stanstead, fondée en 1929. Cette dernière est dépositaire de 3700 négatifs sur plaques de verre produits par le photographe J.J. Parker³¹, de Derby Line, qui a travaillé dans la région de 1899 à 1940.

31. Comme le rapporte E. Getty, dans le *Stanstead Historical Society Journal*, vol. 13, 1989 : «[traduction libre] Le fonds J.J. Parker est constitué de plaques photographiques qui témoignent de la vie dans la région de Stanstead, dans la province de Québec. Ces négatifs sur plaques de verre ont été archivés grâce à une subvention d'une année accordée par le ministère de la Culture, sur les conseils de M. Gilles Durand du Bureau des Archives nationales de Sherbrooke (Québec).»

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION finance des activités et des programmes de nature à améliorer le contenu culturel des programmes, par exemple :

- *la promotion continue d'échanges entre élèves francophones et anglophones dans le but principal d'intégrer la culture au curriculum;*
(Recommandation n° 12)
- *le financement d'activités liées aux musées et aux ressources artistiques de la communauté.*
(Recommandation n° 13)

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande
QUE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS apporte une aide financière aux ressources culturelles de la communauté anglophone comme les bibliothèques, les musées, les arts et la littérature, les sites patrimoniaux et les dépôts d'archives dont :

- *les archives de la Literary and Historical Society of Québec;*
- *le fonds d'archives photographiques J. J. Parker de la Société historique de Stanstead;*
- *la mise en réseau de ressources à l'intention de la communauté anglophone et des bibliothèques scolaires;*
- *des programmes d'éducation élaborés en collaboration avec les musées.*
(Recommandation n° 26)

CHAPITRE 5

L'HISTOIRE DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE : UNE ŒUVRE EN DEVENIR

L'exclusion de tout rôle important dans le développement de la société québécoise a longtemps été douloureuse pour la communauté anglophone du Québec, minorité linguistique officielle et historique de la province. Il ne s'agit toutefois que la pointe de l'iceberg que constitue l'exclusion systématique de la pensée des décideurs et des administrateurs publics. Pour ce qui est de l'utilisation de la langue et de la réglementation, on dépeint plus souvent qu'autrement le fait anglophone du Québec comme une menace aux proportions alarmantes. De même, dans le cours normal de la gestion de la province, les institutions anglophones sont rarement reconnues comme titulaires d'une mission différente de celle de leurs homologues francophones. Ainsi, dans le système d'éducation, qui permet la scolarisation en langue anglaise depuis la maternelle jusqu'à l'université, les règles, règlements, politiques et priorités sont établis pour le Québec dans son ensemble, soit pour la majorité. Il est simplement tenu pour acquis que les éléments anglophones du réseau seront aussi bien servis par ces décisions politiques et administratives que ceux et celles pour qui elles ont été prises. Le fait que la vérité soit tout autre est occulté par l'uniformisation bureaucratique, une méthode de gestion gouvernementale en vogue à l'échelle planétaire. Les Québécois anglophones se sentent souvent négligés, embrigadés comme ils le sont dans des situations qui non seulement sont contraires à ce qu'ils considèrent comme la mission de leurs institutions mais qui paraissent en outre faire d'eux des quantités négligeables. La nature particulière de la con-

tribution de nombreuses institutions anglophones à la société québécoise dans son ensemble n'est pas prise en considération ni par le gouvernement ni par les administrations (Cowansville, McGill, etc.). Un survol historique plus précis de l'évolution de ces institutions mettrait pourtant en valeur leur utilité dans le contexte contemporain.

L'une des difficultés qu'il y a à conférer aux institutions anglophones une personnalité et une mission qui leur soient propres est que le Québec anglophone est considéré généralement comme un monolithe greffé à la société traditionnellement francophone de la province. Les mythes et les stéréotypes du Québec francophone englobent les «Anglais» dans une vision remarquablement statique. Certes, les Québécois anglophones ont quelque responsabilité dans la perpétuation de ce type de «différence». Or, si cette différence persiste, sa nature a cependant beaucoup changé. Étant donné l'hétérogénéité croissante de leurs origines, les anglophones n'arrivent pas à tirer parti de leur nombre, toujours substantiel, pour réfléchir à ce qu'ils sont devenus. Ils tendent à réagir à la perspective francophone dominante qui les présente sous un jour peu flatteur, à la lumière de la seule perspective linguistique. De fait, les conflits linguistiques occupent une telle place dans la relation entre francophones et anglophones qu'ils ont pour ainsi dire masqué l'évolution de relations intercommunautaires et intracommunautaires dans lesquelles la barrière linguistique joue pourtant un rôle réel beaucoup moindre.

Grâce au renforcement de leurs structures scolaires primaires et secondaires, les Québécois anglophones ont en général plus d'incidence que jamais depuis les années 60 sur l'éducation de leurs enfants. La prochaine étape consiste à assumer la responsabilité de l'édification d'un réseau scolaire qui reflète le caractère et les priorités de leur communauté tout en suivant le programme commun et en demeurant fidèle à leur propre diversité culturelle interne.

Peu importe que le lieu où l'on s'est établi soit pays de naissance ou pays d'adoption, on s'ajoute à la distribution d'un film déjà commencé, à une œuvre en devenir. Étudier l'histoire, c'est apprendre ce qui s'est passé avant, se faire l'idée la plus complète possible de l'intrigue telle qu'elle a été élaborée avec le temps. Jusqu'ici, les élèves ont toutefois appris une histoire façonnée par les valeurs, les aspirations et la mémoire d'une société particulière. Or, plus la perspective historique est étroite, plus l'objectivité est menacée. L'histoire de ce pays et de cette province peut être très propice au fractionnement.

Il y aurait une leçon à tirer de la célébration des deux fêtes «nationales» au Québec en 1999, celle du 24 juin et celle du 1^{er} juillet. Toutes deux ont été célébrées pacifiquement, sous le soleil et dans un bon esprit de fête. Toutes les personnes présentes se sont amusées, peu importe l'ampleur des foules. Ceux et celles qui ont pour tâche d'observer et de commenter la façon dont la population répond à ces appels annuels à un patriotisme à double personnalité ont été unanimes quant au succès de la nouvelle approche apolitique de la Saint-Jean-Baptiste et de la Fête du Canada. C'est particulièrement vrai des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, considérées jusqu'ici comme

symbolisant un nationalisme québécois exclusif. En 1999, tous étaient invités et bienvenus. Le caractère francophone et québécois de la «fête» était apparent dans la langue de la majorité des participants, des spectateurs et non dans le déroulement même des événements.

Pourtant, ce qu'on décrit comme une évacuation de la politique est, en réalité, une variation de l'accent politique de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), responsable de la forme et du contenu de l'hommage annuel rendu à l'identité nationale québécoise. À mesure que la population québécoise gagne en hétérogénéité, l'ancien nationalisme ethnique provoque un malaise chez un nombre croissant de Québécois. Une nouvelle image de nationalisme civique est donc en train de se former ou, du moins, est envisagée. Mais peu importe le bien-fondé de cet instantané de l'époque, il n'est pas plus fidèle au passé que la mémoire sélective caractéristique dont la SSJB a fait preuve jusqu'ici. Saint-Jean-Baptiste était jadis le saint patron de toute la population canadienne-française. «La Saint-Jean» n'était pas que la fête des nationalistes québécois bien-pensants mais de tout le fait français en Amérique du Nord. Ce n'est donc pas la politique qu'on a évacuée de la Saint-Jean, mais bien l'histoire.

Sous l'angle québécois, la Fête du Canada est aussi la commémoration d'une histoire tronquée. Sur le mur d'un gros supermarché, à Montréal, on pouvait lire des vœux plus appropriés sur le plan historique et culturel. Sous le message annonçant – en anglais et en français – que le magasin serait fermé le 1^{er} juillet, se trouvait une pancarte en anglais avec les mots *Happy Canada Day* et une pancarte en français souhaitant «Bonne Confédération!». Selon la tradition québécoise, en effet, l'histoire du

Canada a commencé avant 1867. De la Nouvelle-France à l'*Acte de Québec* et à la réunion du Haut et du Bas Canada, le pays s'est construit de longue haleine et le Québec a été un acteur clé (pour ne pas dire le plus ancien) de l'émergence de la nation canadienne. Quand les Québécois entendent les personnalités nationales déclarer depuis la Colline du Parlement que le symbole de la fondation du Canada est le quai 21, à Halifax, où débarquèrent tant d'immigrants (juge Rosalie Abella, Colline du Parlement, 1^{er} juillet 1999), ils comprennent la pertinence nationale de la référence mais pas son symbolisme fondateur.

Il ne suffit pas d'émailler l'enseignement de l'histoire du Canada de ces complexités pour donner aux Canadiens et aux Québécois, une vue de l'histoire à laquelle ils puissent tous s'identifier. En vertu du nouveau curriculum des écoles québécoises, heureusement, l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire engloberont une perspective beaucoup plus vaste que la simple vision nationale. Au primaire, les élèves pourront apprendre des faits relatifs à d'autres sociétés que la leur grâce à une

présentation comparative de nature à élargir leurs horizons. De la 1^{re} à la 4^e secondaire, l'histoire bénéficiera de 100 heures d'enseignement par année. Les cours obligatoires porteront sur une période allant de l'époque préhistorique, au premier cycle, jusqu'aux problèmes du monde contemporain en 5^e secondaire. L'étude des sociétés non occidentales fait aussi partie des nouveaux programmes d'histoire.

La tendance étant à l'allègement des règles régissant les outils d'enseignement et les manuels, écoles et personnel enseignant devraient avoir plus de facilité à adapter les programmes d'histoire du monde à leurs propres communautés scolaires si diverses sur le plan démographique. Si les Québécois d'origine autre que française et britannique se sont ajoutés à la production du «film» canadien en cours de route, c'est qu'ils ont tous quitté une autre production en cours. Raconter l'histoire de leur pays d'origine est une façon d'animer une culture d'appartenance changée et changeante, au profit de leurs compatriotes d'adoption comme d'eux-mêmes.

CHAPITRE 6

L'ÉCOLE ANGLOPHONE... SUR FOND DE CULTURE

Les écoles anglophones du Québec n'embrasseront pas toutes la même culture d'appartenance. Les différences entre écoles anglophones et francophones sont de deux ordres. D'abord, toutes anglophones qu'elles sont, les premières s'efforcent de produire des Québécois bilingues. Cette priorité ne vise pas que le marché du travail. Elle a trait aussi à la survie et à la santé des institutions communautaires du Québec anglophone qui doivent s'efforcer de conserver leur caractère et leur culture propres mais dont l'intégration à la communauté plus vaste dépend de la perception qu'elles ont de leur utilité à la

société dans son ensemble. Isolées, elles seraient vulnérables. La mobilisation intercommunautaire destinée à empêcher la fermeture du service de traumatologie de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville en est un brillant exemple. L'hôpital, fondé, financé et géré par la communauté anglophone locale, est un véritable modèle de soins rentables et efficaces. Les francophones de la région s'en font les défenseurs, non pas parce qu'il s'agit d'un établissement anglophone mais parce que la culture de soins et de gestion qui le caractérise profite à toute la population.



Photo et légende par Ray Baillie

Hôpital général de Montréal, boulevard René-Lévesque

Si l'Église catholique romaine a toujours vu à la gestion des services sociaux et des services de santé et aux constructions nécessaires pour les francophones du Québec, chez les anglophones, ce sont des individus et des groupes communautaires qui s'en sont occupés. Il fallut attendre 1823 le premier hôpital anglophone à Montréal. Il n'y eut d'abord qu'un bâtiment de quatre pièces, au coin des rues Saint-Joseph et Saint-Gabriel, appelé *House of Recovery*, où travaillait un médecin. Puis, en 1818, la population anglophone bénéficia d'un édifice plus grand, sur la rue Craig (maintenant Saint-Antoine), où œuvraient quatre médecins. Cet établissement obtint une charte en 1823. John Richardson et les Molson siégeaient au premier conseil d'administration. Le bâtiment original (photographié ici) comptait à l'époque trois étages et pouvait accueillir quatre-vingts patients. L'Hôpital abritait la Montreal Medical Institution, première école médicale, qui devint par la suite la Faculté de médecine de l'Université McGill. L'hôpital Royal Victoria et l'Institut neurologique s'y sont ajoutés par la suite. Cet édifice est maintenant l'hôpital Saint-Charles-Boromée.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande QUE LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC unissent leurs efforts pour donner plus de place à la culture dans l'apprentissage en explorant des projets comme :

- la création de liens avec une bibliothèque, un musée, des stations de radio et de télé communautaires et un journal régional, des groupes de discussion sur Internet, des associations culturelles, des institutions religieuses, des groupes de bénévoles, des organismes communautaires et des regroupements professionnels;
 - l'édification de l'identité sociale des élèves à l'aide d'études historiques, démographiques et communautaires (étude des communautés irlandaises, est-asiatique, noire et autres, Loyalistes, etc.);
 - l'invitation de représentants de la communauté invités pour animer des ateliers sur des arts et des métiers, la direction d'une petite entreprise, le leadership, la résolution de conflits, des questions juridiques.
- (Recommandation no 27)

Chaque école anglophone du Québec est un microcosme de la communauté qu'elle sert. C'est là la seconde différence entre écoles anglophones et écoles francophones. Les écoles anglophones du Québec sont presque aussi différentes entre elles qu'elles le sont de leurs homologues francophones. Les premières sont le produit de leur entourage et des élèves qui les fréquentent. Elles ne sont pas monolithiques. Leurs affinités linguistiques et culturelles ne sont pas un moule qui convient à toutes. Elles sont plutôt façonnées par la population et ses communautés, par les journaux, les stations de radio, les associa-

tions, les Églises, le mélange culturel et démographique qui caractérisent ces communautés. Les nouvelles règles de la gestion scolaire sont justement adaptées aux besoins de communautés scolaires si différentes, pourvu que les conseils d'établissement n'hésitent pas à user de manière dynamique et judicieuse des pouvoirs dont ils jouissent. Leur tâche consiste à aménager le milieu culturel approprié et à faire en sorte que les programmes suivent les grandes lignes de leur «projet» scolaire. Les commissions scolaires seront sans doute fortement tentées de détailler encore avec grande précision les règles budgétaires. De même, les conseils d'établissement trouveront parfois plus faciles de s'immiscer dans les pratiques pédagogiques des enseignants que d'accomplir la tâche plus ardue qui consiste à surveiller l'évolution de la mission globale des écoles. Toutefois, si les principes établis dans les nouveaux règlements des écoles sont mis en application dans chaque école, le réseau scolaire anglophone du Québec sera un réseau concerté.

Les réseaux d'aide, les associations professionnelles et les spécialistes ne manquent pas. En voici quelques-uns :

- Association des commissions scolaires anglophones du Québec,
- Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones,
- Comité responsable du programme scolaire, secteur anglophone,
- Association des administratrices et administrateurs scolaires anglophones,
- Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec,

- Fédération des comités de parents de la province de Québec,
- Partnership for School Improvement,
- Universités Concordia, McGill et Bishop's.

De toute cette expertise, de toute cette expérience et de cet engagement doit émerger l'impulsion qu'il faut pour donner au réseau scolaire anglophone et aux élèves qui en sortent la pleine mesure de l'éducation que la communauté anglophone du Québec est capable de fournir, à condition de vraiment faire siennes ses écoles et de fixer pour elles les plus strictes normes de rendement que chacune puisse individuellement respecter.

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande QUE LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES :

- *élaborent des politiques et des méthodes permettant de repérer et de préserver «l'espace» géographique, démographique et social qu'il faut pour rehausser le contenu culturel dans les écoles anglophones;*
(Recommandation n° 5)
- *bâtissent leur liste de priorités communes concernant la place de la culture dans les écoles primaires et secondaires anglophones du Québec.*
(Recommandation n° 6)



Photo et légende par Ray Baillie

École Tibbits Hill, route Tibbits Hill (près de Knowlton)

Selon les documents connus, il y eut une école de bois à Tibbits Hill dès 1812. En 1838, la population du district scolaire comptait 142 personnes, toutes anglophones et protestantes. Ce bâtiment en pierre a remplacé en 1844 ou 1846 la petite école en billes équarries. Ayant fermé ses portes en 1928, elle échappa à la détérioration totale en 1964, grâce à la société historique de Brome et à l'Association provinciale des enseignantes et enseignants protestants, qui la firent restaurer pour la transformer en musée scolaire.

CHAPITRE 7

RECOMMANDATIONS

RAPPORT CELA 1999

I. POLITIQUE

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande :

- 1) **QUE le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation** recourent à leur entente intitulée *La culture et l'éducation : deux partenaires indissociables* pour trouver comment préserver et promouvoir le patrimoine des Québécois et Québécoises de langue anglaise.
- 2) **QUE le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires** financent le recensement des diverses méthodes d'intégration de la culture à l'enseignement.
- 3) **QUE les écoles et les communautés anglophones du Québec** se prévalent de la politique du ministère de la Culture et des Communications annoncée dans le document *Le Temps de Lire, un Art de Vivre* pour :
 - Améliorer l'accès des élèves aux livres et aux supports de l'écrit;
 - Améliorer la fréquentation des bibliothèques et la qualité de leurs services (enrichir les collections des bibliothèques publiques; favoriser le perfectionnement du personnel des bibliothèques);
 - Accentuer la mise en commun des ressources entre bibliothèques publiques.
- 4) **QUE les organismes gouvernementaux** comme l'INRS-Culture et Société et Télé-Québec fondent les productions historiques et culturelles consacrées aux régions sur une perspective authentique des communautés anglophones du Québec.
- 5) **QUE les commissions scolaires anglophones** élaborent des politiques et des méthodes permettant de repérer et de préserver «l'espace» géographique, démographique et social qu'il faut pour rehausser le contenu culturel dans les écoles anglophones.
- 6) **QUE les commissions scolaires anglophones** bâtissent leur liste de priorités communes concernant la place de la culture dans les écoles primaires et secondaires anglophones du Québec.

II. FONCTIONNEMENT

La Commission de l'éducation en langue anglaise recommande :

- 7) **QUE le Ministère de l'Éducation** assure une collaboration intense à l'élaboration de programmes de sciences humaines et d'éducation à la citoyenneté qui reflètent à la fois une réalité commune et l'histoire particulière du Québec anglophone.

- 8) **QUE le Ministère de l'Éducation** veille à ce que les nouveaux programmes d'études (et surtout le programme de sciences humaines) soient assortis de méthodes d'évaluation appropriées.
- 9) **QUE le Ministère de l'Éducation et les commissions scolaires** embauchent des enseignants et d'autres professionnels pour préparer des documents sur le patrimoine culturel des communautés anglophones du Québec.
- 10) **QUE le Ministère de l'Éducation** soutienne les commissions scolaires et les écoles en collaborant avec l'INRS-Culture et Société à la conception, à la traduction, à l'adaptation et à la distribution des ressources de ce dernier.
- 11) **QUE le Ministère de l'Éducation** soutienne les commissions scolaires et les écoles en collaborant avec Télé-Québec pour prolonger substantiellement le temps d'antenne consacré à des productions culturelles liées aux communautés anglophones de la province.
- 12) **QUE le Ministère de l'Éducation** finance des activités et des programmes de nature à améliorer le contenu culturel des programmes, par exemple la promotion continue d'échanges entre élèves francophones et anglophones dans le but principal d'intégrer la culture au curriculum.
- 13) **QUE le Ministère de l'Éducation** finance des activités et des programmes de nature à améliorer le contenu culturel des programmes, par exemple le financement d'activités liées aux musées et aux ressources artistiques de la communauté.
- 14) **QUE le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le ministère de l'Éducation** mettent en œuvre le plan d'action établi pour abolir toute forme d'exclusion, suivant l'objectif fixé dans la *Politique d'intégration et d'éducation interculturelle : Une école d'avenir*, c'est-à-dire qu'ils :
- collaborent avec les commissions scolaires et les organisations communautaires anglophones;
 - encouragent une collaboration directe avec les élèves et les familles pour assurer la participation de ceux-ci à la vie culturelle de l'école;
 - veillent à ce que la formation initiale du personnel enseignant comprenne l'acquisition de compétences liées aux aspects culturels des communautés servies par les écoles anglophones du Québec.
- 15) **QUE les associations d'enseignants** établissent des relations avec les communautés pour constituer des modèles de renforcement des liens entre celles-ci et les écoles anglophones.
- 16) **QUE les universités McGill, Concordia et Bishop's, les commissions scolaires anglophones et le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire** collaborent au perfectionnement du personnel enseignant, perfectionnement qui devra surtout favoriser les liens entre culture et éducation.

- 17) **QUE les universités McGill, Concordia et Bishop's, les commissions scolaires anglophones et le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire** collaborent avec le ministère de l'Éducation et des entreprises privées à développer les services d'enseignement à distance pour que tous les élèves anglophones du Québec aient l'occasion aux moments opportuns d'enrichir les aspects culturels du curriculum.
- 18) **QUE les commissions scolaires** favorisent l'intégration de la culture à la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études.

III. RESSOURCES ET RECHERCHE

La Commission de l'éducation en langue anglaise :

- 19) **QUE les associations d'enseignants**, et en particulier la Commission des programmes d'études de l'Association des enseignants et enseignantes de la province de Québec, dressent l'inventaire des rapports de recherche actuels sur les différentes méthodes pédagogiques d'intégration de la culture à l'enseignement, surtout dans le domaine des sciences humaines.
- 20) **QUE les universités McGill, Concordia et Bishop's, les commissions scolaires anglophones et le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire** dressent un inventaire des ressources culturelles des différentes communautés du Québec, à l'intention des écoles et des enseignants.

- 21) **QUE les universités McGill, Concordia et Bishop's, les commissions scolaires anglophones et le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire** recensent à l'intention des écoles et du personnel enseignant les domaines de la culture qu'il faut approfondir.
- 22) **QUE les universités McGill, Concordia et Bishop's, les commissions scolaires anglophones et le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire** collaborent avec le personnel enseignant à la préparation de matériel pédagogique et d'activités liés au patrimoine culturel.
- 23) **QUE les commissions scolaires et les municipalités :**

- embauchent un personnel compétent pour leurs bibliothèques;
- facilitent le réseautage des bibliothèques scolaires et municipales au profit des communautés et des écoles anglophones;
- contribuent à la formation initiale et au perfectionnement du personnel des bibliothèques pour favoriser l'accessibilité des ressources culturelles à l'intention des écoles et des communautés.

- 24) **QUE les bibliothèques scolaires** conçoivent pour les élèves et avec l'aide des écoles et des commissions scolaires des sites Web consacrés surtout à l'éducation et à la culture.

- 25) **QUE les commissions scolaires** investissent dans des ressources permettant d'adapter la réforme du curriculum aux racines culturelles de leurs communautés.
- 26) **QUE le ministère de la Culture et des Communications** apporte une aide financière aux ressources culturelles de la communauté anglophone, comme les bibliothèques, les musées, les arts et la littérature, les sites patrimoniaux et les dépôts d'archives, dont :
- les archives de la Literary and Historical Society of Québec;
 - le fonds d'archives photographiques J. J. Parker de la Société historique de Stanstead;
 - la mise en réseau de ressources à l'intention de la communauté anglophone et des bibliothèques scolaires;
 - des programmes d'éducation élaborés en collaboration avec les musées.
- 27) **QUE les conseils d'établissement et les organismes communautaires anglophones du Québec** unissent leurs efforts pour donner plus de place à la culture dans l'apprentissage en explorant des projets comme :
- la création de liens avec une bibliothèque, un musée, des stations de radio et de télé communautaires et un journal régional, des groupes de discussion sur Internet, des associations culturelles, des institutions religieuses, des groupes de bénévoles, des organismes communautaires et des regroupements professionnels;
 - l'édification de l'identité sociale des élèves à l'aide d'études historiques, démographiques et communautaires (études des communautés irlandaise, est-asiatique, noire et autres, Loyalistes, etc.);
 - l'invitation de représentants de la communauté pour animer des ateliers sur des arts et des métiers, la direction d'une petite entreprise, le leadership, la résolution de conflits, des questions juridiques.

ANNEXE A

LA CULTURE ET L'ÉDUCATION : DEUX PARTENAIRES INDISSOCIABLES*

PROTOCOLE D'ENTENTE

entre le ministère de la Culture et
des Communications et le ministère de
l'Éducation

Préambule

Dans son discours d'assermentation prononcé le 29 janvier 1996, le Premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, a bien insisté sur la priorité que son gouvernement veut accorder à l'axe éducation-culture. Faisant référence à l'âme du peuple québécois, il affirmait : « Cette âme se doit d'être nourrie, métissée, enrichie, contestée, bousculée, réinventée. Et cela ne peut se faire que par la culture et l'éducation. Et cela ne peut se faire que par la culture dans l'éducation. »

À cet égard, la ministre de la Culture et des Communications et la ministre de l'Éducation reconnaissent que la réforme de l'éducation doit garantir l'enseignement des fondements universels de la connaissance en offrant, particulièrement aux jeunes, une ouverture aux arts et à la culture. C'est dans cet esprit que la ministre de l'Éducation entend restructurer les curriculum du primaire et du secondaire en insistant particulièrement sur la nécessité de rehausser le niveau culturel de la formation

et de recentrer l'enseignement sur les savoirs essentiels, notamment la langue et l'histoire.

La Politique culturelle du Québec, adoptée par le gouvernement en 1992, faisait de l'établissement de ponts réels entre l'éducation et la culture un objectif primordial. L'école y est reconnue comme voie privilégiée de démocratisation et d'accès à la culture.

Dans le cadre de la Politique culturelle, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation ont instauré, depuis quelques années, des programmes et des mesures valorisant l'éducation artistique et culturelle. Se fondant sur ces expériences positives, les deux ministères souhaitent renforcer leurs liens de partenariat.

Le Québec connaît des transformations sociales profondes qui supposent une réaffirmation de son identité culturelle comme société pluraliste francophone en Amérique du Nord. La société québécoise évolue vers une culture plus ouverte, riche d'apports diversifiés, qui doit s'appuyer sur des valeurs communes. En ce sens, les deux ministères reconnaissent que l'introduction à la culture universelle, l'appropriation de la culture québécoise, dont la maîtrise de la langue française, et la compétence en matière d'utilisation des nouvelles technologies de l'information renvoient à des enjeux fondamentaux pour l'avenir collectif du Québec.

* *La culture et l'éducation : deux partenaires indissociables*, entente signée le 9 avril 1997 par la ministre de l'Éducation, M^{me} Pauline Marois, et la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Louise Beaudoin.

Objectif de l'entente

L'objet de la présente entente est le renforcement du partenariat qui existe déjà entre le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation et leurs milieux respectifs. Par ce partenariat, les deux ministères veulent susciter, stimuler et valoriser des interventions concertées, adaptées et novatrices en matière d'éducation et de culture, et ce, dans le respect de leurs compétences propres, au regard de la complémentarité de leurs milieux respectifs et en tenant compte des réalités locales, régionales et nationales.

Les domaines visés sont, pour tous les ordres d'enseignement, les arts, tant du point de vue de la sensibilisation que de l'éducation et de la formation, la langue et la littérature, l'histoire et la sensibilisation au patrimoine, la culture scientifique et technique, ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Orientations

Étant donné leur volonté commune, les deux ministères conviennent des orientations suivantes :

- renforcer et développer la coopération et la coordination entre les deux ministères en vue d'assurer la cohérence entre les projets éducatif et culturel de la société québécoise;
- favoriser une plus grande ouverture du milieu de l'éducation aux ressources culturelles disponibles afin de mieux traduire l'intégration de la dimension culturelle à sa mission éducative;
- favoriser une plus grande ouverture du milieu culturel aux besoins des

établissements d'enseignement afin d'adapter et d'harmoniser ses diverses interventions;

- soutenir, promouvoir et valoriser les initiatives locales, régionales et nationales de concertation et de partenariat entre les organismes culturels, municipaux, associatifs et ceux du monde de l'éducation, afin d'assurer aux élèves une éducation artistique et culturelle de meilleure qualité et un accès aux œuvres et aux lieux de culture;
- contribuer à l'harmonisation des interventions gouvernementales en matière de formation professionnelle et technique et d'enseignement supérieur dans le domaine des arts;
- favoriser le partenariat visant à encourager une plus grande utilisation des nouvelles technologies de l'information dans le milieu de l'éducation.

Champs de collaboration

Les deux ministères s'engagent à :

1. se concerter lors du développement et de la révision des politiques et des programmes se rapportant aux domaines désignés par l'entente, telles l'élaboration de la politique de lecture, la participation aux processus concernant les programmes de formation professionnelle et technique;
2. renforcer les mécanismes de collaboration et d'harmonisation visant à accentuer la complémentarité de l'action des intervenants du secteur culturel et du secteur de l'éducation dans le domaine de la formation pro-

fessionnelle, technique et préuniversitaire en arts, telle la participation aux tables de concertation formant le Comité sectoriel de la culture de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM);

3. collaborer à l'avancement de dossiers ponctuels d'intérêt commun et concevoir des moyens d'action adaptés aux contextes et aux types d'interventions à privilégier, tels la préparation de colloques, la reconnaissance des études musicales extrascolaires, le soutien à l'organisation d'activités de formation continue des maîtres;
4. faciliter la réalisation d'activités d'enseignement qui nécessitent la participation de partenaires, tels le projet-pilote en éducation cinématographique, la Dictée P.G.L.;
5. élaborer et développer des mesures de sensibilisation à la culture pour faciliter, dans les établissements d'enseignement, les contacts directs entre le personnel enseignant, les élèves, les créateurs et les œuvres, dans tous les domaines visés par l'entente, comme les programmes Artistes à l'école, Tournée des écrivains et *Writers in Schools*;
6. soutenir en partenariat la promotion publique d'événements et la réalisation de projets qui mettent en valeur la formation dans les domaines désignés par l'entente, la vie culturelle étudiante et la collaboration entre les milieux de l'éducation et de la culture, par exemple des productions étudiantes, le Programme de promotion de l'enseignement collégial, la

Semaine québécoise des arts, la Quinzaine des sciences et les prix Essor;

7. encourager et soutenir la création de mécanismes de concertation et de collaboration entre les milieux scolaire, culturel et municipal, ainsi que la mise en place de mesures et d'activités favorisant la fréquentation des lieux de culture et la connaissance des œuvres, entre autres par l'entremise des comités culturels scolaires, de la mesure Specta-jeunes, des Séjours historiques et culturels des jeunes dans la capitale nationale;
8. encourager les initiatives permettant de guider les jeunes vers les contenus francophones et culturels sur les autoroutes de l'information et dans le multimédia, telles la mise en marché du DOC 101 logiciels éducatifs et les mesures de soutien du Fonds de l'autoroute de l'information;
9. encourager les milieux municipal et de l'éducation à réaliser des projets mettant en commun leurs compétences et leurs ressources dans le domaine des bibliothèques et des autres équipements culturels, telles la production et la diffusion du Guide de la concertation scolaire-municipale dans le domaine des bibliothèques;
10. associer les partenaires de l'éducation et de la culture à la recherche et à l'élaboration de solutions et de mesures liées à des problématiques concernant les domaines visés par l'entente, par exemple par leur participation au Comité de coordination du Plan national de formation en métiers d'art et à des tables de concertation culture-éducation.

Gestion du protocole et mise en œuvre

Le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation conviennent de la création d'un comité interministériel responsable de la mise en œuvre du protocole et de la réalisation des actions prioritaires retenues chaque année.

En appui à ce comité interministériel, une table de travail réunissant des représentants du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de

l'Éducation est formée pour chacun des trois secteurs d'enseignement touchés par l'entente, soit la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et technique et l'enseignement supérieur. Ces tables assurent l'élaboration, la réalisation, le suivi et l'évaluation des actions et déterminent les crédits nécessaires.

La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Louise Beaudoin, et la ministre de l'Éducation, M^{me} Pauline Marois, ont signé ce protocole le 9 avril 1997, à Québec.

ANNEXE B

COMPOSITION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Président	M. François Legault Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse
Vice-présidente	M ^{me} Agnès Maltais Ministre de la Culture et des Communications
Membres	M ^{me} Diane Lemieux Ministre d'État au Travail et à l'Emploi M ^{me} Louise Beaudoin Ministre des Relations internationales M. Jean Rochon Ministre responsable de la Recherche, de la Science et de la Technologie M. Robert Perreault Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration M ^{me} Nicole Léger Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance

Québec, le 15 septembre 1998

ANNEXE C

Recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, intitulé *Se souvenir et devenir*, Québec, 10 mai 1996.

Au primaire

QUE trois heures par semaine soient obligatoirement consacrées à l'enseignement du programme actuellement intitulé *Sciences humaines : histoire, géographie, vie économique et culturelle* durant les trois premières années du primaire et cinq heures par semaine durant les trois dernières années du primaire.

QUE le programme de sciences humaines du primaire soit désigné par des mots qui expriment de manière explicite les réalités enseignées, soit *Histoire, géographie et étude de la société*.

QUE soient définis dans le programme *Histoire, géographie et étude de la société* des objectifs et des contenus pour chaque année du primaire.

QUE l'on accorde, dans le programme *Histoire, géographie et étude de la société*, une place équitable aux communautés autochtones, aux communautés culturelles et à la communauté anglophone au regard du rôle qu'elles ont joué dans l'histoire du Québec et du Canada.

QUE le programme *Histoire, géographie et étude de la société* amène l'élève à s'ouvrir à d'autres sociétés que la sienne,

actuelles ou passées, à partir d'une approche comparative qui lui ferait percevoir la variété et la valeur des cultures.

QUE le programme *Histoire, géographie et étude de la société* se prête à une ouverture sur la vie et la culture de personnages singuliers sans toutefois revenir à des représentations «mythifiantes» et glorifiantes.

Au secondaire

QU'un programme d'histoire soit obligatoire, à raison de 100 heures par année, chaque année du secondaire.

QUE les programmes obligatoires du secondaire se répartissent comme suit :

1^{re} secondaire : *Histoire générale I : préhistoire, Antiquité et Moyen âge*

2^e secondaire : *Histoire générale II : Renaissance, Temps modernes, période contemporaine;*

3^e secondaire : *Histoire du Québec et du Canada I : de la préhistoire amérindienne à 1791 ou 1840;*

4^e secondaire : *Histoire du Québec et du Canada II : de 1791 ou 1840 à nos jours;*

5^e secondaire : *Problèmes du monde contemporain.*

Recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, intitulé *Se souvenir et devenir*, Québec, 10 mai 1996.

QUE les programmes d'histoire du secondaire s'ouvrent à l'étude des sociétés non occidentales.

QUE l'on fasse dans les programmes *Histoire générale I et II* et *Histoire du Québec et du Canada I et II* une place équitable aux populations autochtones au regard du rôle qu'elles ont joué dans l'histoire du Québec, du Canada ou de l'Amérique.

QUE l'on fasse, dans les programmes *Histoire du Québec et du Canada I et II* une place équitable aux communautés culturelles au regard du rôle qu'elles ont joué dans l'histoire.

QUE, à l'intérieur de chaque programme d'histoire du secondaire, 20 p. 100 du temps d'enseignement soit laissé au choix du professeur qui voudrait dispenser des enseignements historiques liés aux préoccupations et aux besoins de son milieu.

QUE le ministère de l'Éducation révisé les principes sur lesquels repose actuellement la préparation de l'examen obligatoire d'histoire du Québec et du Canada de manière à y introduire graduellement des questions qui permettront de mesurer l'atteinte des objectifs principaux de ce programme et le degré de maîtrise des capacités attendues de l'élève.

QUE des questions qui invitent l'élève à exprimer sa pensée par écrit soient graduellement introduites dans l'examen obligatoire d'histoire du Québec et du Canada.

QUE le ministère de l'Éducation élabore un programme d'histoire adapté à l'élève inscrit à la formation professionnelle et prépare un examen dont la réussite serait obligatoire.

QUE l'élève inscrit à la formation générale des adultes soit tenu de suivre le programme *Histoire du Québec et du Canada I et II* et de réussir l'épreuve unique, ce qui signifie la non-reconnaissance de toute équivalence.

Au primaire et au secondaire

QUE les profils de sortie en histoire soient établis pour chacun des cycles du primaire et pour le secondaire.

QUE chaque élève dispose personnellement d'un manuel d'histoire tout le long de l'année scolaire de sorte qu'il lui soit possible de l'apporter à la maison, à des fins d'apprentissage.

QUE le ministère de l'Éducation allège les conditions d'approbation des manuels d'histoire de façon à laisser davantage de place à l'imagination créatrice et à la responsabilité des auteurs, dans le respect toutefois des grandes orientations des programmes.

QUE, dans le respect de sa mission éducative, Tél-Québec consacre les ressources financières nécessaires à la production, en collaboration avec les professeurs, de matériel audiovisuel approprié à l'enseignement de l'histoire.

QUE les organismes scolaires pourvoient les bibliothèques scolaires d'ouvrages historiques à la portée de l'élève, de romans ou d'autre littérature historique et abonnent ces bibliothèques à des quotidiens, des

Recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, intitulé *Se souvenir et devenir*, Québec, 10 mai 1996.

hebdomadaires ou des revues traitant notamment d'actualité internationale.

Au collégial

QU'un cours d'histoire d'une durée de 60 heures, intitulé *Les fondements historiques du monde contemporain* soit ajouté au cours de la formation générale commune au collégial dès l'année scolaire 1997-1998.

QU'un cours d'histoire obligatoire d'une durée de 45 heures soit maintenu dans le «tronc commun ministériel» du programme de sciences humaines et que ce puisse être le cours *Québec, Canada et le monde*. Ce pourrait toutefois être un autre cours s'il permettait de viser les mêmes objectifs de formation.

La formation des maîtres

QUE le programme de formation initiale des enseignants du primaire comporte :

- des cours d'histoire du Québec et du Canada totalisant six unités et dont le quart environ seraient employés à l'étude de la nature de l'histoire (épistémologie, méthodologie et éléments d'historiographie). Une place devrait aussi être accordée à l'histoire des autochtones;
- un cours de géographie de deux unités;
- un cours de didactique de l'histoire et des sciences humaines de trois unités.

QUE le programme de formation initiale des enseignants du primaire comporte également un choix de cours «fortement recommandés» dont les contenus porteraient sur les communautés culturelles, sur une ou des civilisations non occidentales et sur l'économie.

QUE le programme de formation initiale des enseignants d'histoire du secondaire comporte des cours d'histoire et de psychopédagogie comptant respectivement 60 unités et 30 unités.

QUE les 60 unités attribuées aux cours d'histoire de ce programme se rattachent, entre autres, à l'histoire du Québec et du Canada, à l'histoire de la civilisation occidentale, à l'histoire du 20^e siècle et à la méthodologie, à l'historiographie et à l'épistémologie.

QUE les enseignants en exercice au secondaire qui n'ont aucune formation en histoire ou dont la formation est nettement insuffisante s'inscrivent à des cours d'histoire universitaires totalisant 30 unités et qu'ils les terminent préférablement dans un délai de deux ans, sans excéder cinq ans.

QUE les professeurs d'histoire du collégial soient titulaires d'une maîtrise en histoire.

QUE le programme de formation initiale des professeurs d'histoire du collégial comporte des cours de pédagogie totalisant 30 unités centrés sur le collégial et sur la didactique de l'histoire au collège.

QUE les commissions scolaires

- disposent d'un conseiller pédagogique en *Histoire, géographie et étude de la société* ayant une formation suffisante en histoire ou en géo-

Recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, intitulé *Se souvenir et devenir*, Québec, 10 mai 1996.

graphie, mais préférablement en histoire;

- disposent, au secondaire, d'un conseiller pédagogique d'histoire ayant une formation suffisante en histoire;
- veillent, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, à ce que la mise en œuvre des programmes soit accompagnée de sessions de perfectionnement;
- facilitent la participation des enseignants aux colloques et aux congrès liés à l'enseignement de l'histoire ainsi qu'aux journées pédagogiques spécialisées;

- offrent aux enseignants du primaire des sessions de perfectionnement portant sur l'histoire des femmes, sur l'histoire des autochtones, sur les communautés culturelles et l'ethnocentrisme, notamment au cours des journées pédagogiques spécialisées.

La connaissance de l'histoire

QUE le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications créent un programme *L'école au musée et le musée à l'école* afin de favoriser et de faciliter un contact direct des élèves avec l'histoire et le patrimoine.

QUE le gouvernement du Québec crée un Conseil du patrimoine et de l'histoire.

ANNEXE D

MANIFESTE DE L'UNESCO SUR LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE*

La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout le long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables.

Mission de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire offre à tous les membres de la communauté scolaire des services d'apprentissage, des livres et des ressources qui développent la réflexion critique et leur permettent d'utiliser efficacement l'information quels qu'en soient la forme ou le support. Les bibliothèques scolaires sont reliées au grand réseau de bibliothèques et d'information conformément aux principes énoncés dans le *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*.

Le personnel de la bibliothèque aide à utiliser les livres et les autres sources d'information, des œuvres de fiction aux ouvrages documentaires, de l'imprimé à l'électronique, aussi bien sur place qu'à distance. Ces éléments d'information complètent et enrichissent les manuels et les auxiliaires et méthodes pédagogiques.

Il a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture, en lecture et en résolution de problèmes, apprennent plus facilement et acquièrent une expérience des techniques de l'information et de la communication.

Les services de la bibliothèque scolaire doivent être fournis sur un pied d'égalité à tous les membres de la communauté scolaire, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de situation professionnelle ou sociale. Des services et des documents spéciaux doivent être fournis à ceux qui ne sont pas en mesure d'utiliser les services et documents classiques.

L'accès aux services et aux collections devrait s'inspirer de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et ne devrait être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, pas plus qu'aux pressions commerciales.

Financement, législation et réseaux

La bibliothèque scolaire est une composante essentielle de toute stratégie à long terme d'alphabétisation, d'éducation, d'information et de développement économique, social et culturel. Comme elle relève des autorités locales, régionales et nationales, il lui faut l'appui d'une législation et d'une politique spéciales. Il lui faut un finan-

* Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. *Manifeste de la bibliothèque scolaire*, UNESCO, Division générale de l'éducation, décembre 1998.

cement suffisant et régulier pour pouvoir disposer d'un personnel bien formé, de documents, de technologies et d'équipements et son accès doit être gratuit.

La bibliothèque scolaire est un partenaire essentiel du réseau local, régional et national de bibliothèques et de centres d'information.

Lorsque la bibliothèque scolaire partage des équipements ou des ressources avec un autre type de bibliothèque tel qu'une bibliothèque publique, il faut que les objectifs spécifiques de la bibliothèque scolaire soient reconnus et pris en compte.

Objectifs de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire fait partie intégrante du processus éducatif.

Les fonctions énumérées ci-après, qui correspondent au noyau de services essentiels qu'elle doit fournir, sont indispensables à l'acquisition de la lecture et de l'écriture et de compétences élémentaires en matière d'information et au développement de l'enseignement, de l'apprentissage et de la culture :

- faciliter et améliorer la réalisation des objectifs éducatifs qui font partie de la mission de l'école et que traduisent les programmes d'enseignement;
- faire naître et entretenir chez les enfants l'habitude et le plaisir de lire et d'apprendre et d'utiliser les bibliothèques, de sorte qu'ils les conservent tout le long de leur vie;
- offrir des occasions de faire l'expérience de la création et de l'utilisation

de l'information pour acquérir des connaissances, comprendre, déployer son imagination et se distraire;

- aider tous les élèves à apprendre et à mettre en pratique des techniques permettant d'évaluer et d'utiliser l'information, quels qu'en soient la forme, la présentation ou le support, tout en étant sensibles aux modes de communication au sein de la communauté;
- donner accès aux ressources et possibilités locales, régionales, nationales et mondiales mettant les élèves en contact avec des idées, des expériences et des opinions très diverses;
- organiser des activités qui favorisent une prise de conscience et une sensibilisation culturelles et sociales;
- travailler avec les élèves, les enseignants, les administrateurs et les parents pour accomplir la mission de l'école;
- proclamer l'idée que la liberté intellectuelle et l'accès à l'information sont indispensables à une citoyenneté et à une participation effectives et responsables dans une démocratie;
- promouvoir la lecture ainsi que les ressources et les services de la bibliothèque scolaire auprès de l'ensemble de la communauté scolaire et en dehors de celle-ci.

La bibliothèque scolaire s'acquitte de ces fonctions en élaborant une politique et des programmes, en sélectionnant et en acquérant des ressources, en assurant l'accès matériel et intellectuel aux sources d'information appropriées, en offrant des moyens

didactiques et en employant un personnel qualifié.

Personnel

Le ou la bibliothécaire scolaire est le membre du personnel qui, en raison de ses qualifications, est chargé d'organiser et de gérer le travail de la bibliothèque scolaire, avec le soutien de collègues dont l'effectif est aussi approprié que possible; il ou elle travaille avec tous les membres de la communauté scolaire et en liaison avec la bibliothèque publique et d'autres bibliothèques.

Le rôle des bibliothécaires scolaires varie selon le budget, les programmes et les méthodes d'enseignement des écoles, dans le cadre juridique et financier national. Dans certains contextes, il y a de grands domaines dans lesquels il est d'une importance capitale que les bibliothécaires scolaires possèdent des connaissances pour pouvoir mettre en place et faire fonctionner des services efficaces dans leurs institutions : la gestion des ressources, des bibliothèques et de l'information et la pédagogie.

Dans un environnement de plus en plus connecté en réseaux, il faut que les bibliothécaires scolaires sachent prévoir leur équipement informatique et enseigner aux enseignants et aux élèves les différentes techniques de traitement de l'information. Ils doivent donc poursuivre leur formation professionnelle et se perfectionner.

Fonctionnement et gestion

Pour assurer un fonctionnement efficace et responsable :

- il faut formuler des directives concernant les activités de la bibliothèque qui définiront les buts, les priorités et les services de la bibliothèque scolaire en fonction du programme d'enseignement;
- la bibliothèque scolaire doit être organisée et gérée selon des règles professionnelles;
- les services doivent être accessibles à tous les membres de la communauté scolaire et fonctionner dans le contexte de la communauté locale;
- il convient d'encourager la coopération avec les enseignants, les organes supérieurs de direction de l'établissement scolaire, les administrateurs, les parents, les autres bibliothécaires et professionnels de l'information et le secteur associatif.

Mise en œuvre du manifeste

Les gouvernements, par l'intermédiaire des ministères chargés de l'éducation, sont instamment invités à élaborer des stratégies, des politiques et des plans qui mettent en œuvre les principes énoncés dans le présent manifeste. Il doit être notamment prévu de diffuser ce manifeste dans les programmes de formation initiale et continue des bibliothécaires et des enseignants.

Glenys Willars

Présidente de la Section des bibliothèques scolaires et des centres de ressources

Août 1998

Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques scolaires : contexte

Quelques versions provisoires ont précédé, de 1996 à 1998, la version finale préparée au cours d'un atelier de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques qui a réuni quelque 60 personnes à Amsterdam en août 1998. Les protagonistes du manifeste sont tous bénévoles. Citons Glenys Willars, présidente de la Section des bibliothèques et des centres de ressources scolaires de la fédération, également conseillère pédagogique, Gwynneth Evans, coordonnatrice de l'atelier

et directrice général des programmes nationaux et internationaux à la Bibliothèque nationale du Canada, et Paulette Bernhard, qui a déjà été présidente de la section et qui est maintenant professeure de bibliothéconomie à l'Université de Montréal.

En décembre 1998, la Division générale de l'éducation de l'UNESCO a entériné le manifeste tel quel. Le document devrait être ratifié en décembre 1999.

SOURCE: Karen Findlay, bibliothécaire, Royal West Academy

ANNEXE E

Extrait de *La culture dans tous ses états*, collection documentaire sur la culture*

La culture anglo-qubécoise

Champ de recherche :

Aborder l'évolution de la culture anglo-qubécoise dans le cadre d'une émission de 60 minutes relève du défi, compte tenu de la diversité des thèmes à traiter et de leur profondeur historique. À cela s'ajoute la diversité ethnique de la communauté anglophone constituée à l'origine d'un noyau anglo-écossais, auquel s'est ajouté au cours des 19^e et 20^e siècles, des éléments d'origines irlandaise, juive, antillaise, italienne et autres. Il faudrait aussi tenir compte de la présence de communautés anglophones dans diverses régions du Québec : à Montréal et dans ses banlieues, bien sûr, mais également dans les Cantons de l'Est, l'Outaouais, la Gaspésie, l'Abitibi... sans oublier la ville de Québec. Enfin, la culture anglo-qubécoise ne se limite pas à celle de la grande bourgeoisie urbaine; elle inclut d'autres groupes sociaux tels les classes moyennes, la classe ouvrière et les Anglophones en région et dans le milieu rural.

Par ailleurs, considéré d'un point de vue francophone, la communauté anglo-qubécoise a souvent été perçue sous l'angle de l'économie, des débats politiques, constitutionnels et linguistiques, mais rarement sous l'angle de la culture. Or, la culture peut être analysée selon une double perspective :

au sens large, elle inclut les façons de faire, de sentir et d'agir, qu'on pourrait ainsi considérer sous l'angle des modes de vie ou des styles de vie; au sens plus restreint, la culture renvoie aux œuvres de création et à leur diffusion par le biais d'institutions diverses. L'émission sur la culture anglo-qubécoise respectera l'esprit général de la télésérie «La culture dans tous ses états» et sera structurée en fonction de la vie littéraire et artistique, tout en évoquant, au besoin, la dimension des modes de vie pour les périodes plus anciennes. De plus, compte tenu des contraintes liées au format de l'émission, la recherche et le scénario se concentreront sur deux régions particulièrement significatives de la culture anglo-qubécoise contemporaine : Montréal et les Cantons de l'Est.

D'une façon générale, la culture anglo-qubécoise doit être considérée en fonction d'un double rapport : avec la culture anglo-canadienne en général, et avec la culture canadienne-française d'avant la révolution tranquille devenue par la suite la culture québécoise. Or, il semble bien que l'évolution culturelle du Québec français depuis les années 60 été déterminante pour expliquer les transformations de la vie culturelle anglo-qubécoise. C'est pourquoi, la structure de la recherche et celle de l'émission devra en tenir compte.

Voyons d'abord la période qui s'étend des débuts du siècle jusqu'à 1960. Au cours de cette période, des philanthropes issus de la bourgeoisie d'affaires soutien-

* Synercom Téléproductions Inc., et INRS-Culture et Société. *La culture dans tous ses états*. Collection documentaire sur la culture québécoise, juillet 1997, p. 28-29.

nent la fondation de certaines institutions culturelles, telles que le Musée des Beaux-Arts de Montréal, le Musée Redpath et le Musée McCord; d'autres investissent dans des collections d'œuvre d'art. La communauté anglophone de Montréal et celle des Cantons de l'Est soutiennent également des ensembles musicaux et mettent sur pied des bibliothèques publiques. L'Université McGill constitue également un lieu culturel pour plusieurs écrivains et des revues à caractère culturel y sont publiées. Au cours de l'entre-deux guerres, Montréal regroupe des peintres anglo-canadiens célèbres (J. Lyman, A. Lismer, L. Muhlstock, F. Brandtner, E. Holgate), de même que des poètes anglophones ou juifs d'envergure (I. Layton, A.M. Klein, F.R. Scott, L. Kennedy, etc.). On trouve également un mouvement poétique dans les Cantons de l'Est à la même époque. La période d'après-guerre est marquée par la publication de deux romans importants : *Two Solitudes* (1945) de Hugh MacLennan et *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* (1955) de Mordecai Richler.

À partir des années 60, la vue culturelle anglo-qubécoise connaît d'importantes transformations. Montréal cesse d'être un centre incontournable de la production culturelle anglo-canadienne au profit de Toronto. De plus, la communauté anglo-

phone est confrontée à la mutation sociale du Québec français : nouveau dynamisme culturel et explosion de la créativité chez les écrivains et artistes québécois, développement de politiques culturelles et intervention de l'État pour le soutien des activités et des institutions culturelles (musées, bibliothèques publiques, théâtres, ensembles musicaux, etc.). Ces changements ont eu un impact indéniable sur les institutions culturelles anglophones et sur l'identité même de la communauté anglo-qubécoise, principalement dans la région de Montréal où elle a dû se redéfinir face à la montée du néo-nationalisme québécois. Au-delà des aspects positifs qui ont facilité l'émergence de nouvelles générations d'écrivains et d'artistes anglophones ou allophones qui font preuve d'originalité dans le contexte bilingue et multiculturel de Montréal (unique en Amérique du Nord), mais également dans les Cantons de l'Est et dans l'Outaouais. Il importe également de souligner l'implication, au cours des récentes décennies, de philanthropes issus de la communauté juive qui ont soutenu financièrement la création de deux importantes institutions culturelles à Montréal : Héritage Montréal (Fondation Bronfman), et le Centre canadien d'Architecture (Phyllis Lambert).

Liste des productions — La culture dans tous ses états

LES ARTS

- 1 La peinture
- 2 Musiques et danses traditionnelles
- 3 Musiques contemporaines
- 4 L'architecture
- 5 Danses contemporaines
- 6 La photographie

LES LETTRES

- 07 La poésie
- 08 Le roman
- 09 L'essai

À venir :

LES LETTRES

- 10) Contes et légendes
- 11) Théâtre
- 12) Presse écrite

LA CULTURE DE MASSE

- 13) Radio
- 14) Télévision
- 15) Cinéma
- 16) Chanson, disque et spectacle
- 17) La culture anglo-qubécoise
- 18) La culture québécoise dans tous ses états, héritage et perspectives d'avenir

Directeur scientifique : Fernand Harvey, INRS-Culture et Société

Productrice déléguée au développement : Colette Loumède

Productrice déléguée en production : Luce Roy

Producteur : Yves Fortin, Productions du Regard (Montréal)

Scénariste/réalisateur : Garry Beitel

Chercheur : Barry Lazar

Produit avec la participation financière de :

Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production
d'émissions canadiennes (FTCPEC)

Téléfilm Canada – Programme de participation au capital

FTCPEC – Programme de droits de diffusion

Crédit d'impôt du Québec

Programme de crédit d'impôt pour la production cinématographique
ou magnétoscopique canadienne

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Avec la participation de Télé-Québec

ANNEXE F

PERSONNES CONSULTÉES PAR LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE

INVITÉS

M ^{me} Frances Akerman	Bibliothécaire, Institut Fraser-Hickson, Montréal
M ^{me} Diane Baillie	Romancière
M. Raymond Baillie	Enseignant à la retraite
M. Jon Bradley	Faculté de l'éducation, Université McGill
M ^{me} Susan Bronson	Membre du Conseil d'administration, Bibliothèque Atwater
M ^{me} Victoria Dickenson	Directrice générale, Musée McCord
M ^{me} Fran Halliday	Faculté de l'éducation, Université Bishop's
M. Fernand Harvey	Professeur titulaire, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS-Culture et Société
M. Norman Henchey	Professeur émérite, Université McGill
M ^{me} Janet Ilavsky	Directrice, Bibliothèque et centre d'informatique Atwater
M. Paul Inchauspé	Président du conseil d'administration de Télé-Québec
M. John Keyes	Président, Fondation du Centre d'interprétation Joseph-Morrin
M. Charley Levy	Directeur général adjoint, Commission scolaire English-Montréal
M. David Mizner	Étudiant diplômé, York University
M. Desmond Morton	Directeur, Institut d'études canadiennes de McGill
M ^{me} Judith Newman	Vice-présidente, Conseil supérieur de l'éducation
M. Allan Patenaude	Direction des politiques et des projets, Ministère de l'Éducation
M. Tom Thompson	Membre du Conseil d'administration, Institut Fraser-Hickson

ANNEXE G

BIBLIOGRAPHIE

- . «Forging Forward : National Symposium on Information, Literacy and the School Library in Canada», *Education Canada*, vol. 38, n° 1 (numéro spécial), printemps 1998.
- BAILLARGEON, Jean-Paul. *L'écoute des anglophones. Téléspectateur : glouton ou gourmet?* Québec 1985-1989, Québec, Centre d'études sur les médias, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 317 p.
- BAILLARGEON, Jean-Paul. «Les pratiques culturelles des anglophones du Québec», *Recherches sociographiques*, vol. XXXV, n° 2, 1994, p. 255-271.
- BORDELEAU, Francine. *La révolution anglaise*. Lettres québécoises, vol. 93, printemps 1999.
- COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE. *Évaluation de l'apprentissage dans les écoles anglaises du Québec*, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1997 (72-5011).
- COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION. *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, Ministère de l'Éducation, Québec, 1996.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté*, rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, sommaire 1997-1998, Québec, 1998.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Les enjeux majeurs des programmes d'études et des régimes pédagogiques*, Québec, 1999 (50-0424).
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Valeurs et représentations des jeunes et des populations étudiantes*, rapport d'une brève revue de littérature présenté à la Commission de l'enseignement collégial, Québec, 1994.
- FEINBERG, Walter. *Common Schools / Uncommon Identities*, National Unity & Cultural Difference, Yale University Press, New Haven, 1998.
- GODBOUT, Jacques. *Le Sort de l'Amérique*, Paris, Éditions Boréal, mars 1997.
- GRANATSTEIN, J.-L. «Canada Needs its Historical Memory Back», *The National Post*, 19 avril 1999.
- GREY, Julius. *L'instruction dans la langue de la minorité au Québec*, conférence donnée au Symposium sur les langues officielles du Canada, dans le cadre du panel «Droits à l'instruction dans la langue de la minorité : où en sommes-nous?», Ottawa, 17 septembre 1998.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. *Se souvenir et devenir*, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 10 mai 1996 (55-1776).
- GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. *Vue d'ensemble de l'enseignement des*

- sciences humaines au primaire et de l'histoire au secondaire dans la communauté anglophone du Québec*, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1998 (72-0087).
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLACE DE LA RELIGION DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC. *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise – Rapport du groupe de travail sur la place de la religion à l'école*, ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1999 (49-9001).
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU CURRICULUM. *Réaffirmer l'école*, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1997 (49-1401).
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RÉSEAU SCOLAIRE ANGLOPHONE. *Rapport au ministre de l'Éducation*, Québec, janvier 1992.
- HALFORD, Joan Montgomery. «A Different Mirror. A Conversation with Ronald Takahi», *Educational Leaderships*, avril 1999.
- HARVEY, Fernand. *Observatoire ou chaire sur les jeunes et la société*, INRS-Culture et Société, Québec, 1999.
- HENCHEY, Norman. *Curriculum Reform and English Schools*, notes présentées à la Commission de l'éducation en langue anglaise, janvier 1999.
- INCHAUSPÉ, Paul. «Comment corriger les lacunes des curriculums en matière de culture», *École et culture : des liens à tisser*, INRC, Québec, 1997.
- INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE – Culture et Société. *École et culture : des liens à tisser*, Québec, 1997.
- INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE. *History of the Outaouais*, sous la direction de Chad Gaffield, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1997.
- MENZIES, Heather. «Teacher Librarians : Canaries in the Mines of the Public Culture Crisis, or, What is at Stake in the Technological Transformation of Our Schools and Libraries», *Education Canada*, printemps 1998, p. 20-27 et 33.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Le temps de lire, un art de vivre*, énoncé de politique, Québec, 1998.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Politique du patrimoine culturel : Le ministre annonce le début des travaux*, communiqué de presse, Québec, 18 août 1999.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION et CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC. *Répertoire des ressources – Culture – Éducation 1999-2000. Une rencontre vaut mille mots!*, Québec, 1999.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La prise en compte de la diversité culturelle et religieuse en milieu scolaire*, Module de formation à l'intention des gestionnaires, cahier n° 8, Éducation interculturelle, Québec, 1997 (75-0035).

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *L'école, tout un programme*, Québec, 1997 (55-1848).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Les bibliothèques scolaires québécoises, plus que jamais...*, Québec, 1989 (16-7412).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Orientations pour la formation continue du personnel enseignant – Choisir plutôt que subir le changement*, Québec, 1999 (69-2086).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC et MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Une école d'avenir : politique d'intégration et d'éducation interculturelle*, Québec, 1998 (75-0052).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC et MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle (1998-2002)*, Québec, 1998 (75-0059).
- OSBORNE, Ken. *Education, A Guide to the Canadian School Debate or Who Wants What and Why?*, Penguin, Toronto, 1999.
- ROSS, Val. «A not-so-quiet revolution at the library», *The Globe and Mail*, Toronto, 20 mars 1999.
- SMITH, William J., et coll. *Student Engagement in Learning and School Life : National Project Report. The Executive Summary*, Bureau de recherche sur la politique scolaire, Université McGill, 1998.
- STAROWICZ, Mark. «A Nation Without Memory», *The Globe and Mail*, Toronto, 6 février 1999.
- TAYLOR, Charles. «Chacun cherche sa foi», *Au fil des événements*, Université Laval, 25 mars 1999.
- VENNAT, Pierre. «Le passé demeurera toujours sujet à interprétations émotives», *La Presse*, 1^{er} février 1999.

ANNEXE H

SUGGESTIONS DE SITES WEB

Archives nationales du Québec	www.anq.gouv.qc.ca
Association des bibliothèques indépendantes de Montréal	www.independentlibraries.org
Association internationale des bibliothécaires scolaires (AIBS) – Bibliothèques scolaires en ligne	www.hi.is/~anne/iasl.html (Anglais)
Bibliothèque nationale du Québec Bases de données : La base IRIS contient 475 000 titres d'ouvrages, de séries, de partitions et d'enregistrements sonores, de documents cartographiques, d'images et de documents électroniques.	www2.biblinat.gouv.qc.ca/
Bureau de recherche sur la politique scolaire Université McGill	www.cel.mcgill.ca/orep
Centre canadien d'architecture	www.cca.qc.ca
Commission de l'éducation en langue anglaise Advisory Board on English Education	http://www.meq.gouv.qc.ca/cela/default.htm
Commission des programmes d'études Curriculum Advisory Council	www.cpe.gouv.qc.ca
Conseil supérieur de l'Éducation Sommaires de différents rapports et mémoires du Conseil	www.cse.gouv.qc.ca
Fagan, Ann Bibliothèques et éducation	http://pages.infinit.net/anke/ (Anglais)
Fondation CRB – Reflets du patrimoine	www.heritageproject.ca
Forging Forward Symposium national sur l'information, l'alphabétisation et les bibliothèques scolaires au Canada	http://gateway3.unic.ca/symposium/symposium.html
Foxfire Fund L'organisme fait une promotion active d'enseignants dévoués aux apprenants et à leurs communautés	www.foxfire.org (Anglais)

Igartua, José E. Département d'histoire, Université du Québec à Montréal Typologie de ressources pour la recherche en histoire	www.er.uqam.ca/nobel/r12270/textes/mcgill99.html
Industrie Canada : Les collections numérisées du Canada	http://collections.ic.gc.ca
Industrie Canada paie des jeunes pour créer des sites Web servant de portail à des documents canadiens d'importance du domaine public.	http://francommunautes.ic.gc.ca
Institut d'études canadiennes, Université d'Ottawa	www.uottawa.ca/academic/arts/cdn/front.htm
Institut national de la recherche scientifique INRS-Culture et Société	www.INRS-culture.uquebec.ca
Ministère de la Culture et des Communications	www.mcc.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation	www.meq.gouv.qc.ca
Musée des Beaux-Arts de Montréal	www.mmfa.qc.ca
Musée et centre culturel Uplands Société historique et musée de Lennoxville-Ascot	www.uplands.qc.ca
Musée McCord	www.mccord-museum.qc.ca
<i>Notre mémoire en ligne</i> Texte intégral en ligne de plus de 3000 ouvrages et dépliants sur l'histoire canadienne	www.canadiana.org
Oberg, Dianne, Ph. D. Redacteur, School Libraries Worldwide University of Alberta	http://www.ualberta.ca/~doberg (Anglais)
Quebec English Schools Network (QESN)	www.qesn.meq.gouv.qc.ca
Regroupement des musées d'histoire de Montréal 13 musées à découvrir	http://musees-histoire-mtl.qc.ca
SRC – infoculture	www.infoculture.cbc.ca http://radio-Canada.ca/culture
Teacher-Librarianship by Distance Learning Project	www.quasar.ualberta.ca/tl-dl/

